



Réseau wallon
de Développement Rural

Les territoires ruraux wallons en 2040

Exercice prospectif

Carnet du Réseau n°3 - Janvier 2014



Fonds européen agricole pour le développement rural: l'Europe investit dans les zones rurales.

Table des matières

Introduction	3
Pourquoi avoir initié une démarche prospective dans le cadre du RwDR ?	3
Objectifs et ressources	3
Un peu de vocabulaire.....	4
La méthode étape par étape	5
Préparation	5
L'exercice prospectif proprement dit	5
Présentation de l'exercice prospectif	9
La démarche.....	9
Le choix des variables de base	10
Périodisation en deux temps	10
Croisement des variables.....	12
Intégration des scénarios partiels.....	13
Scénarios globaux	14
Scénario A - La campagne absorbée : sur-urbanisation	14
Scénario B - La campagne du marché écologique	18
Scénario C - La campagne des filières productives.....	22
Scénario D - La campagne de la sobriété – scénario de rupture	26
Conclusion	30
Wallonie - Enjeu de développement rural à l'horizon 2040	30
Enjeu et leviers généraux/structurels sur lesquels agir pour un scénario de développement acceptable des territoires ruraux wallons	31
Annexe : Sous-système «Energie»	38

Ruralité : des futurs possibles

Si nous n'avons qu'un passé, auquel nous ne pouvons rien, nous avons plusieurs futurs possibles. Voilà l'idée de base de la prospective. C'est pour se donner les moyens d'agir qu'il faut envisager le futur. Bien sûr cet avenir ne sera pas entièrement ce que nous voudrions qu'il soit, nous ne pouvons pas faire le monde que nous rêvons. Mais nous pouvons ne pas le subir en essayant d'identifier sur quoi nous pouvons agir.

Les espaces ruraux wallons, dans leur diversité, seront marqués par des évolutions structurelles sur lesquelles nous ne pouvons guère peser : l'augmentation des prix de l'énergie est une tendance qui nous semble inéluctable. Quelles en sont les conséquences possibles? Des déplacements plus coûteux... sans doute. Cela provoquera-t-il un retour vers les villes? Des disparités sociales plus grandes? Un développement des transports en commun? Des productions d'énergie locales? Des opportunités pour des emplois de proximité? Personne sans doute ne peut répondre avec certitude à ces questions. Mais les poser permet d'identifier sur quoi nous pouvons agir pour qu'à une énergie plus chère ne corresponde pas une ruralité en déclin ou une ruralité réservée à des privilégiés.

Les participants au travail de prospective qui est présenté ici ont identifié une série de thématiques qui leur paraissent déterminantes de ce que deviendront les espaces ruraux wallons dans vingt à trente ans. La démographie et le logement, l'agriculture, l'énergie, l'emploi, les ressources naturelles, la mobilité ont été examinés chacun à leur tour à partir de l'éclairage de quelques experts. Mais les participants ont également mobilisé leur propre connaissance du monde rural pour construire des scénarios contrastés. La prospective ce n'est pas Madame Soleil, il ne s'agit pas de prévoir, ni de prophétiser. C'est en considérant plusieurs scénarios, en les comparant, en les confrontant, que nous pouvons apprendre comment, par nos actions d'aujourd'hui, orienter le devenir. Car l'enjeu de ce travail de prospective c'est avant tout de se mettre en apprentissage et identifier les tendances lourdes d'évolution, analyser leurs conséquences probables et apprendre sur quoi nous pouvons agir.

Pourquoi avoir initié une démarche prospective dans le cadre du RwDR ?

Un Groupe de travail « prospectif » a été mis sur pied au sein du Réseau wallon de Développement rural afin de :

- Préciser les enjeux majeurs que devront relever les territoires ruraux wallons demain et déterminer comment s'y préparer.
- Contribuer au positionnement des territoires ruraux sur les grands chantiers wallons (actualisation du SDER, noyaux d'habitat, etc.) et augmenter la prise en compte des territoires ruraux dans les réflexions en cours.
- Permettre une participation proactive du RwDR aux travaux de préparation du PwDR 2014-2020.

Ce document présente l'exercice de prospective relatif au futur des espaces ruraux wallons réalisé par ce groupe de travail entre juin 2012 et juillet 2013.

LES EXPERTS DU RWDR (HEZ MADAME IRMA)



Objectifs et ressources

Les objectifs de l'exercice de prospective

Un exercice de prospective n'est pas une opération qui consiste à prédire l'avenir mais bien à envisager les futurs possibles pour se donner les moyens d'agir. Il s'agit de se tourner vers l'avenir en se demandant ce qui peut l'influencer. La prospective est donc avant tout un processus d'apprentissage. Il s'agit d'apprendre en suivant une méthode. C'est pour cela qu'on parle d'exercice.

Un autre objectif est de confronter nos visions quant à l'avenir : il ne s'agit pas de faire consensus nécessairement mais d'apprendre de la manière dont nous voyons et dont les autres voient l'avenir.

Dans les deux cas il s'agit de faire un **apprentissage** qui nous rend à la fois plus réaliste et plus compétent pour **agir**.

Les ressources à mobiliser

Les ressources à mobiliser sont de deux ordres :

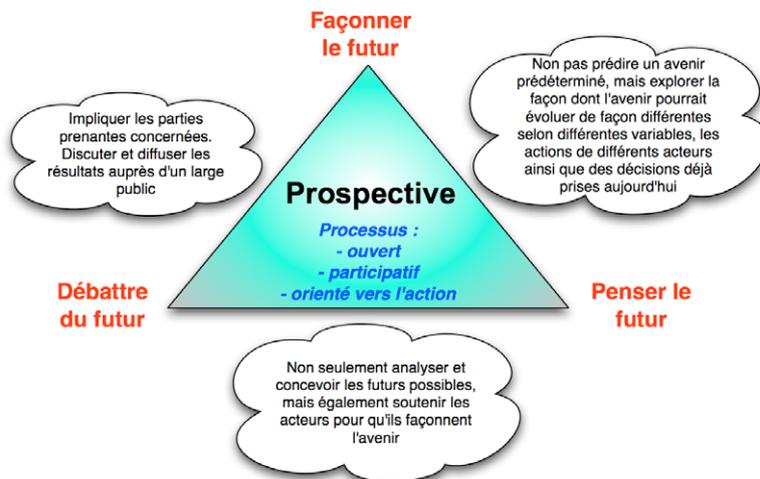
- Des informations expertes (statistiques, avis d'experts, résultats d'études) de manière à faire un exercice qui s'appuie sur les connaissances (base d'informations);
- L'imagination des participants et le dialogue de manière à stimuler la réflexion et à envisager différents points de vue.

Introduction

Un peu de vocabulaire...

PROSPECTIVE : «Qui concerne l'intelligence en tant qu'orientée vers l'avenir. L' on a donc inventé la critique d'avenir, la critique prospective - GAUTIER»
Le Petit Robert (1992).

La démarche prospective peut se schématiser sous la forme d'un triangle faisant intervenir les 3 dimensions de la prospective :



SYSTEME : Objet de la prospective caractérisé par ses sous-systèmes, eux-mêmes influencés par des facteurs d'évolution. Dans notre cas, le système considéré est l'ensemble des espaces ruraux.

SOUS-SYSTEME : Composante du système. Le système est composé de plusieurs sous-systèmes qui constituent des éléments importants du système et qui sont relativement autonomes les uns des autres. Par exemple, l'agriculture et les transports sont des sous-systèmes. Ils évoluent indépendamment l'un de l'autre mais peuvent être influencés par un même facteur.

FACTEUR D'EVOLUTION : Facteurs qui peuvent influencer l'évolution d'un sous-système. Ils se déclinent en différentes tendances :

Tendance (Evolution à long terme) qui :

• Continue dans le sens actuel	Externe : on ne peut pas agir dessus (prix de l'énergie)
• S'Infléchit ou s'inverse : les évolutions possibles doivent alors être envisagées et caractérisées par deux ou trois possibles	Interne : sur laquelle nous pouvons agir (habitudes des habitants)

Tendance lourde : qui se rapporte à des évolutions continues et externes (contexte).

VARIABLES : Possibilités d'évolution des facteurs d'évolution qui sont caractérisées par les valeurs qu'elles peuvent prendre (variables de niveau 1 cf. tableau en page 6).

VARIABLE STRATEGIQUE : Variable supplémentaire qui influence un scénario déjà imaginé pour le diviser en sous-scénarios (variable de niveau 2 cf. tableau en page 7).

MICRO-SCENARIO : Evolution prospective d'une situation en fonction des facteurs, variables et valeurs qui l'influencent.

EFFET : Eléments de caractérisation du micro-scénario. On associe trois effets à chaque scénario.

Préparation

Phase 1 : définir l'objet de l'exercice prospectif

Il s'agit ici de délimiter **le système** (les espaces ruraux, leurs composantes, les facteurs qui pèsent sur leur devenir).

Dans le cas qui occupe le Réseau, ce sont les espaces ruraux avec une attention particulière pour les dynamiques de développement sur lesquelles nous pouvons agir.

Le premier travail est donc d'inventorier tous les facteurs – et de choisir les principaux – qui peuvent influencer ce devenir : évolution de l'économie, changement climatique, évolutions démographiques, etc.

Le choix est important à cette étape car la délimitation du système à considérer dépend aussi de notre point de vue, c'est à dire, de notre champ d'action.

Par exemple, si je suis responsable communal, je ne vais pas m'interroger de la même façon que si je suis une coopérative agricole car le champ d'action n'est pas le même. Dans les deux cas, on pourra s'intéresser au tourisme, mais le responsable communal s'interrogera davantage sur les conséquences en termes d'économie locale alors que l'exploitant agricole s'intéressera plutôt à l'impact du tourisme sur le marché des terres.

C'est pourquoi, dans l'exercice prospectif qui nous préoccupe ici, il peut être intéressant de regarder la question de l'avenir des espaces ruraux à partir de plusieurs points de vue qui sont chacun portés par des participants différents au groupe de travail.

Les composantes ou **sous-systèmes** font l'objet d'un choix qui doit être réfléchi.

Par exemple, nous pouvons considérer que la mobilité est une composante de nos espaces ruraux. Si elle est faible (rendue difficile), les espaces ruraux seront défavorisés et seront moins dynamiques ou moins attractifs que les villes mieux équipées en moyens de transport.

Les **facteurs** qui peuvent influencer la mobilité sont de divers ordres: prix de l'énergie, investissement en infrastructures, dépenses publiques en transport en commun, etc.

Phase 2 : construire une base d'informations

Une fois le champ d'analyse déterminé, les participants construisent une base d'informations. Ils peuvent, en fonction des besoins, activer des experts et recourir à de la documentation.

L'exercice prospectif proprement dit

Phase 3 : Identifier des sous-systèmes

Pour rappel, on appelle **sous-systèmes**, des composantes de l'objet étudié.

Ce sont des phénomènes qui nous semblent importants mais qui sont relativement autonomes les uns des autres, c'est à dire, qui auront leur propre évolution dans le cadre du système.

Par exemple, l'agriculture et les transports sont deux sous-systèmes distincts car ils vont évoluer plus ou moins indépendamment l'un de l'autre (les changements en matière de transports de personnes ne semblent pas avoir un effet direct sur l'agriculture et inversement). Cela ne veut pas dire qu'ils sont totalement indépendants parce que les deux peuvent être influencés par un même facteur, comme par exemple les prix de l'énergie.

Il est plus aisé de considérer des **sous-systèmes bien identifiés**.

Par exemple, l'économie rurale est un thème trop large qui inclut trop de choses, elles-mêmes dépendantes de facteurs différents.

Dans ce cas, il vaudrait mieux étudier séparément le tourisme, l'agriculture, les services de proximité, l'industrie, etc.

L'intérêt de la démarche réside dans le fait que l'on ne se noie pas dans une vision globale mais que l'on envisage tour à tour chaque sous-système.

Phase 4 : Construire des micro-scénarios pour chaque sous-système

Une fois les sous-systèmes identifiés, il faut caractériser chacun d'eux. Pour cela, il faut se demander ce qui peut influencer chaque sous-système à l'avenir et donc quels sont les **facteurs d'évolution** et les **variables qui les définissent**.

Par exemple, si l'on considère le sous-système « les moyens de transport », la question sera : vont-ils s'améliorer/se réduire et affecter ainsi la mobilité des ruraux et l'accessibilité des zones rurales ?

La méthode étape par étape

Il est possible de définir un certain nombre de **facteurs d'évolution** qui se caractérisent par des **tendances** (évolutions à long terme) qui s'articulent de la manière suivante:

- Soit elles continuent dans le sens actuel.
- Soit elles s'infléchissent ou s'inversent.
 - Dans ce cas, il faut envisager quelles évolutions sont possibles et les caractériser par deux ou trois **possibles**.
- Soit elles sont externes à notre système et nous ne pouvons pas agir dessus (par exemple les prix de l'énergie)
- Soit elles sont internes (par exemple les habitudes des habitants)
 - Dans ce cas, il faut distinguer celles sur lesquelles nous ne pouvons agir (contraintes) et celles sur lesquelles nous pouvons agir.

Si ces facteurs se rapportent à des évolutions qui continueront dans le sens actuel et sur lesquelles nous ne pouvons agir, nous avons affaire à des contraintes d'évolution (des facteurs de contexte). Ce sont les **tendances lourdes**.

Par ailleurs, si ces facteurs se rapportent à des évolutions qui peuvent changer (que nous ayons prise ou pas sur eux), ils doivent être traités. Pour cela, nous devons envisager au moins deux cas (évolutions) possibles : ce sont les **variables** des scénarios, qui peuvent prendre différentes **valeurs** qui sont choisies assez **contrastées**.

Par exemple, si nous pensons au facteur « prix de l'énergie », nous pouvons envisager deux cas, deux évolutions possibles, deux variables :

- évolution modérée des prix
- hausse très forte des prix

Quand deux ou trois variables d'évolution ont été identifiées, nous disposons de quoi **construire un micro-scénario en combinant les deux ou trois variables et les valeurs identifiées**.

Exemple de micro-scénario : Amusons-nous à imaginer un micro-scénario sur **l'évolution de la natalité** ! Quelles sont les variables qui vont influencer la natalité dans les prochaines années ?

Ces variables peuvent être par exemple :

- **L'âge de la mère à la naissance** : Nous savons que cet âge tend à augmenter depuis plusieurs années (les femmes tendent à reporter la première naissance vers la trentaine voire plus tard). Ceci limite alors le nombre d'enfants possibles compte tenu des risques liés aux naissances tardives (qui sont déconseillées par les médecins).

Cette tendance pourrait se poursuivre (jusqu'à une certaine limite) ou au contraire s'inverser ce qui redonnerait un élan à la natalité (du fait d'un double effet : augmentation du nombre d'enfants possibles, arrivée de nouvelles cohortes de naissance plus précoce).

- **Le taux d'emploi des femmes** : Le travail des femmes est corrélié avec un plus petit nombre d'enfants. Il est peu probable que ce taux d'emploi diminue mais il pourrait se stabiliser ou au contraire augmenter.

Chaque variable a donc plusieurs valeurs possibles. En combinant les différentes valeurs de ces deux variables, nous pouvons **construire un tableau des possibles évolutions de la natalité (les scénarios)** tels que présenté ci-dessous :

Tableau 1. Synthèse des possibles évolutions de la natalité – Niveau 1.

	Variable 1 : Age à la naissance			
	Valeur 1 : Diminue		Valeur 2 : Augmente	
Variable 2 : Taux d'emploi	Valeur 1 : Augmente	Valeur 2 : Stable	Valeur 1 : Augmente	Valeur 2 : Stable
Scénarios NIVEAU 1	S1 Natalité stable	S2 Croissance modérée	S3 Forte dénatalité	S4 Dénatalité modérée

Nous savons cependant bien que la natalité **peut être influencée par d'autres facteurs**, dont certains sur lesquels nous avons prise.

Par exemple, la disponibilité de services de garde (crèches, garde à domicile, etc.) peut influencer favorablement la natalité en diminuant les charges des mères (des pères ?).

Nous pouvons alors introduire une **variable supplémentaire que nous appellerons stratégique** car c'est une variable sur laquelle nos pouvoirs publics (régionaux, locaux) peuvent agir.

Dans notre exemple, cette variable supplémentaire pourrait être « politique active de services à la petite enfance ». En faisant cela, nous considérons que nos précédents scénarios ont été faits à politique inchangée. Nous pouvons aussi considérer qu'il est peu probable que la politique en la matière s'affaiblisse.

La méthode étape par étape

Nos scénarios pourraient alors devenir :

Tableau 2. Tableau synthèse des possibles évolution de la natalité - Niveau 2.

	Variable 1 : Age à la naissance			
	Valeur 1 : Diminue		Valeur 2 : Augmente	
Variable 2 : Taux d'emploi	Valeur 1 : Augmente	Valeur 2 : Stable	Valeur 1 : Augmente	Valeur 2 : Stable
Scénarios NIVEAU 1	S1 Natalité stable	S2 Croissance modérée	S3 Forte dénatalité	S4 Dénatalité modérée
Variable stratégique :	Politique active de services à la petite enfance			
	Valeur 1 : Existante			
Scénarios NIVEAU 2	S1a Légère croissance	S2a Croissance	S3 Forte dénatalité	S4 Dénatalité modérée

Remarques :

- La mise à disposition de services à la petite enfance aura probablement plus d'effet si l'âge à la première naissance diminue que si cet âge augmente. En effet, dans ce cas, c'est la limite de l'âge qui constitue le facteur principal. C'est la raison pour laquelle on n'envisage pas de changement des scénarios S3 et S4. Par contre ces services pourraient favoriser une diminution de l'âge à la première naissance et rendre les scénarios S1a et S2a plus probables que les scénarios S3 et S4.
- Il est à remarquer ici que, sur cette base, des démographes et statisticiens pourraient développer des analyses poussées de manière à chiffrer les différents scénarios. Mais ce n'est pas ici notre propos puisqu'il s'agit pour le moment de manière qualitative d'identifier des scénarios et si possible de dégager des variables stratégiques.

Conclusion de la phase 4

Cette phase des micro-scénarios est très importante. Elle doit permettre d'identifier des scénarios dont seulement certains seront retenus dans la phase suivante. Il importe de développer autant de micro-scénarios qu'il y a de **domaines d'évolution** qui paraissent pertinents.

Il est également important de développer un argumentaire des différentes variables qui sont prises en compte, des valeurs qui sont proposées pour chaque variable, ainsi que des **effets** relatifs à chacun des micro-scénarios qui sont proposés.

Phase 5 : Assembler des micro-scénarios pour faire des scénarios globaux

Le travail sur les micro-scénarios nous permet d'identifier une multiplicité de scénarios possibles. Il nous faut maintenant construire des **scénarios globaux** par assemblage.

Cela implique que nous sélectionnions certains micro-scénarios qui peuvent être compatibles entre eux et qui se renforcent mutuellement.

Le schéma général est le suivant :

Tableau 3. Assemblage des micro-scénarios en scénarios globaux.

Composantes	Scénarios		
Migrations*	SMig1 Croissantes	SMig2 Stables	SMig3 Diminuent
Mobilité*	SMo1 Croissantes	SMo2 Stables	SMo3 Diminuent
Politique de services de proximité*	PSPr1 Active	PSPr 2 Stable	PSPr 3 Déclin
Scénarios globaux	SG1	SG2	SG3

Sur cette base, quels sont les scénarios globaux possibles ?

Le **SG1** (première colonne) est un scénario possible et « optimiste » : il combinerait un accroissement des migrations vers les espaces ruraux, lui-même soutenu par une croissance de la mobilité et aidé par une politique de services proche des domiciles. Ce serait un scénario de « **croissance des espaces ruraux** ».

Le **SG3** (troisième colonne) illustrerait un scénario pessimiste où tous les micro-scénarios auraient des valeurs opposées : scénario de « **déclin des espaces ruraux** ». Est-il probable ? Intéressant ?

Par contre nous pouvons imaginer des **scénarios combinés** tels que:

- Smig1 : Les migrations sont croissantes
+ SMo2 : Mobilité stable
+ PSPr3 : Déclin des Services de Proximité

La méthode étape par étape

Ou encore :

- Smig1 : Les migrations sont croissantes
 - + SMO1 : Mobilité croissante
 - + PSPr3 : Déclin des Services de Proximité

Et nous demander quelle est la **probabilité de ces scénarios** et quelles seraient **leurs conséquences (effets)**.

La **probabilité d'un scénario** (par exemple, les migrations et la mobilité diminuent) **dépend des facteurs** qui affectent ces différents scénarios.

Par exemple, une augmentation forte des prix des carburants peut très bien conduire à l'une et l'autre de ces évolutions (la migration et la mobilité diminuent) et rendre probable un scénario global.

Nous devons donc garder à l'esprit les facteurs principaux de ces micro-scénarios pour faire les assemblages.

Conclusions de la phase 5

1. Il importe de mener le travail progressivement en partant des micro-scénarios pour faire des assemblages qui paraissent cohérents. L'hypothèse est que le futur n'est pas prévisible mais que toutes les évolutions ne sont pas cohérentes. Il n'est pas nécessaire que nous soyons d'accord sur tous les micro-scénarios et sur leurs probabilités : la diversité des participants permet aussi d'apprendre que d'autres envisagent le futur autrement que nous ne le faisons. C'est un apport pédagogique important de la méthode.

2. Les expériences de terrain peuvent être très utiles pour nous renseigner sur plusieurs choses :

- a. D'abord sur les contextes locaux différents qui peuvent permettre de comprendre l'effet d'un facteur dans une situation déterminée : il est possible que certains scénarios aient des conséquences différentes sur des espaces différents ou sur des groupes différents.
- b. Ensuite sur ce qu'on peut appeler les **signaux faibles** c'est à dire des évolutions minoritaires mais qui peuvent s'amplifier et parfois inverser des tendances.
- c. Tirer des conclusions d'expériences locales qui nous montrent que des actions précises peuvent agir sur certains devenirs.

Phase 6 : Rédiger les scénarios et en tirer des conclusions

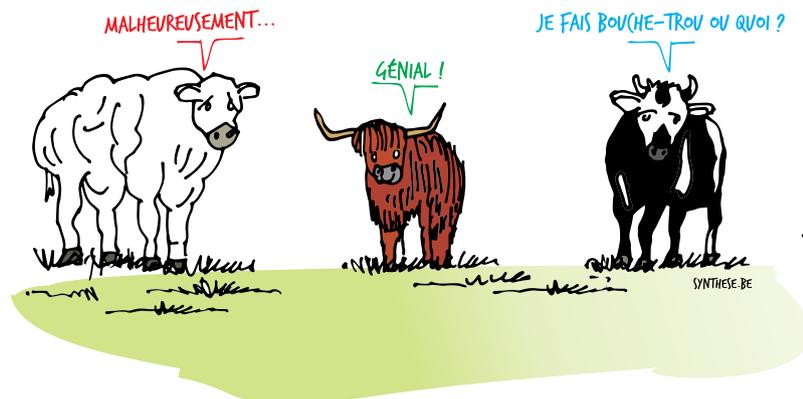
La dernière phase consiste à rédiger une présentation des scénarios, à discuter leur contenu (on peut les valider en interrogeant des acteurs ou des experts) et ensuite à en tirer des **conclusions** ou des **recommandations**.

POUR LES REVOIR, RENDEZ-VOUS DANS LE SCÉNARIO...

... A !

... B ET D !

... A, B, (ET D !



Présentation de l'exercice prospectif

Le choix méthodologique qui a présidé à l'exercice prospectif qui vous est présenté ici a consisté à faire un diagnostic des évolutions en cours, des tendances lourdes (qui sont supposées persister) et des infléchissements possibles. L'approche en groupe de travail composé de personnes appartenant à différents secteurs permet de penser de manière systémique et en même temps de contrôler la cohérence des scénarios.

La démarche

La démarche a comporté trois temps bien distincts :

- Dans un premier temps, le GT (Groupe de Travail) a écouté un certain nombre d'**experts** en différents domaines exposer leur vision des tendances d'évolution, des problèmes et des pistes relatifs à leur secteur (démographie, agriculture, emploi, énergie, mobilité, nature et biodiversité). Ceci a permis de constituer une base commune de savoirs et de questions. Les présentations utilisées lors des auditions d'experts par le Groupe de Travail sont disponibles sur le site Web du Réseau (www.reseau-pwdr.be).

Les questions posées aux personnes-ressources chargées d'éclairer le GT étaient les suivantes :

1. **En matière de, quels sont les défis auxquels sera confrontée la Wallonie dans les décennies qui viennent ?**
 2. **Quelles sont les principales tendances d'évolution ?**
 3. **Quels sont les facteurs influençant ces tendances ?**
 4. **Défis spécifiques aux zones rurales ?**
 5. **Leviers sur lesquels on peut agir ?**
- Dans un deuxième temps, le GT a travaillé par secteurs (sous-systèmes) pour construire des **scénarios partiels** (ou sectoriels) en s'interrogeant à chaque fois sur les facteurs qui conditionnent l'évolution de ce secteur : il s'agissait de se concentrer sur quelques variables clés et d'imaginer/construire des scénarios. Chaque secteur a fait l'objet d'une journée de travail, d'une rédaction intermédiaire et d'une validation par le groupe de travail. Un exemple de scénario partiel (énergie) est présenté de manière schématique en annexe. Cette seconde étape a donc conduit à une multiplicité de scénarios dans lesquels :
 - o un grand nombre de variables étaient prises en compte pour construire des scénarios très détaillés.
 - o une place importante était accordée aux politiques publiques qui devraient plutôt apparaître en aval de la réflexion en réaction aux scénarios.

Au terme du travail sur chaque sous-système, il apparut difficile de connecter tous les scénarios partiels dans une scénarisation globale sans perdre la richesse de l'information qu'ils

contiennent. Aussi après consultation d'un expert des démarches prospectives (F. Aubert, de l'INRA), un processus un peu différent fut privilégié pour la suite de l'exercice.

- Dans un troisième temps, nous avons élaboré des **scénarios globaux** au nombre de quatre en faisant le choix de deux variables clés. Ces scénarios ne comportent plus de variables concernant les politiques publiques régionales. Nous sommes ensuite retournés à nos scénarios sectoriels pour en extraire les éléments qui pouvaient donner un contenu à ces scénarios globaux.

NOS AMIS DE LA CCATM

SI CE SONT LES SCÉNARIOS (ET D, VA FALLOIR BOSSER !



PAR CONTRE AVEC LES SCÉNARIOS A ET B, VOUS ÊTES PEINARDS !



Présentation de l'exercice prospectif

Le choix des variables de base

De manière cohérente avec la plupart des scénarios partiels, le groupe de travail a identifié deux variables centrales qu'il considère comme cruciales pour l'évolution des espaces ruraux wallons à l'horizon 2040. Deux facteurs externes (évolutions sur lesquelles nous n'avons pas pris à notre échelle) ont été privilégiés :

Les politiques environnementales

On englobe dans cette variable les politiques classiques de conservation de la nature, de lutte contre les pollutions mais aussi de lutte contre le changement climatique. On s'interroge moins sur les effets du changement climatique que sur la manière dont se définissent les politiques à son égard : s'agit-il de politiques réactives (qui tentent de corriger les effets subis, qui visent plus à s'adapter) ou de politiques proactives (qui tentent de limiter le changement et d'anticiper ses conséquences).

Les modèles socio-économiques

Cette deuxième variable concerne les formes de régulation du processus de mondialisation généralisée dans laquelle nous sommes entrés. Le GT a envisagé deux tendances possibles, à savoir une

accentuation de la libéralisation économique (et donc de la compétition faiblement régulée) ou au contraire un certain retour à une régulation sociale et solidaire de l'économie qui conduirait à maintenir certaines protections économiques et sociales.

Le GT a donc fait l'hypothèse que ces deux variables pouvaient évoluer indépendamment et en sens différents, c'est à dire que d'un côté les politiques environnementales pouvaient devenir plus fortes ou au contraire s'affaiblir et que d'un autre côté le modèle économique pouvait soit accentuer la libéralisation ou au contraire l'infléchir.

D'autres facteurs externes sont évidemment pris en considération dans les scénarios mais pas comme variables déterminantes. Ils interviendront dans l'explicitation des scénarios au titre de contraintes ou de facteurs critiques pour certains. Par exemple on considère que l'individualisation est une tendance culturelle multiséculaire qui ne changera pas : elle ne pose pas problème dans certains scénarios (dont elle est un moteur) mais elle peut constituer un facteur critique pour un scénario qui miserait sur la réactivation de solidarités locales...

Pour penser ces possibilités de changement, il nous a fallu imaginer un schéma en deux temps.

Périodisation en deux temps

1. Dans une première période, continuité des tendances actuelles, à savoir libéralisation continuée mais maintien/lent déclin des grandes politiques publiques (PAC, sécurité sociale, politiques régionales, modernisation écologique¹ et désindustrialisation de l'Europe) ce qui se traduit aussi dans les espaces ruraux par une périurbanisation continuée malgré le coût élevé de l'énergie.
2. Ces évolutions conduisent vers 2020 à une crise et s'amorcent alors des changements assez radicaux qui conduisent à nos scénarios.

Ce qui suit a donc pour simple intention de rendre plausibles ou pensables les réorientations qui sont au départ des scénarios. A nouveau, il ne s'agit pas de prévision, mais d'une fiction qui consiste à imaginer ce qui conduit à ces ruptures.

¹ *Modernisation écologique : courant de pensée d'origine germano-hollandaise qui considère que la transition écologique est de même nature que la transition du capitalisme à l'économie sociale de marché ; mais cette modernisation – qui réintègre la nature dans la dynamique socio-économique – ne passe pas par l'Etat mais par le jeu conjoint de l'action associative et du marché. Les ONG ou associations font pression sur les entreprises et celles-ci innovent en réponse pour préserver leur image et leurs marchés. C'est donc une « théorie » qui concilierait économie de marché et préservation de l'environnement.*

Période 1 (2012-2022¹) - Vers la crise ?

Les différentes évolutions considérées ci-dessous prolongent durant une décennie des tendances actuelles que nous considérons comme avérées. Il s'agit évidemment d'une fiction, mais plausible, qui permet de penser un moment de rupture et de choix.

1. La régulation du climat échoue à se mettre en place malgré un deuxième protocole de Kyoto qui fixe des objectifs modérés en 2015 et qui ne concerne qu'un nombre limité de pays développés.
2. En matière industrielle et de développement, la position de l'Europe est de plus en plus diminuée face aux pays émergents. Cette crise financière met à nouveau en péril les finances publiques qui se sont mal rétablies des crises des années 2008 et suivantes. Le chômage reste endémique dans de nombreuses régions d'Europe. Le secteur de l'énergie est dans un état chaotique car si de nouvelles sources fossiles ont été mobilisées (gaz de schiste), elles suscitent des conflits graves dans certaines régions du monde et restent accusées de beaucoup de maux environnementaux. Le nucléaire, redéveloppé au Japon et en Scandinavie, a été abandonné dans d'autres pays. Bref le monde de l'énergie est de plus en plus imprévisible.
3. Les soutiens publics à l'agriculture s'affaiblissent peu à peu et l'agriculture familiale se rétrécit partout au profit de firmes agro-industrielles dans les bassins de production de grandes cultures tandis que les régions marginales (zones de montagne, de moyenne montagne et zones arides du Sud de l'Europe) commencent à disparaître de la carte agricole. Dans les régions de grandes cultures, une agriculture raisonnée se développe avec usage des OGM qui ont été autorisés en 2018. L'industrie agro-alimentaire résiste grâce à cet avantage technologique et au contrôle qu'elle exerce sur les firmes agricoles qui en dépendent.
4. Le développement industriel et surtout des services se concentre dans les grandes métropoles et dans les industries de haute technologie axées sur les exportations de services mais cela ne compense guère le déclin des industries de base (la sidérurgie est aussi en voie de disparition en Europe, l'automobile se limite à quelques firmes de haut de gamme). Les nouvelles technologies ont envahi définitivement la vie quotidienne et la vie de travail, elles représentent le second poste des budgets des ménages (en moyenne).

¹ Rien n'interdit de situer la période de rupture en 2025 ou un peu plus tard.

5. Dans les régions rurales métropolitaines (telles que la Wallonie rurale), la périurbanisation se poursuit et se généralise même au profit des populations aisées des villes et malgré le coût élevé de l'énergie ; la mobilité reste importante mais la voiture électrique se répand en tout cas pour les deuxièmes voitures.
6. Les disparités sociales s'accroissent entre régions urbaines et zones rurales selon leurs atouts de proximité. Des activités compensatoires se développent avec des circuits courts et des entreprises d'économie sociale mais elles restent d'un poids minime et ne fonctionnent qu'avec des subventions.
7. La question de la biodiversité a pris de l'ampleur. Dans l'espace rural, les parcs naturels ont pris de l'importance et canalisent des subventions (politique écologique commune) vers la restauration de sites et la valorisation d'espace de loisirs et de nature. Une agriculture de services s'y développe sans constituer pour autant un secteur économique important. Mais à la fin de la décennie 2010 une nouvelle crise financière remet ces équilibres instables en question car les finances publiques sont en mauvais état et un grand débat s'engage sur le modèle économique tant au plan international qu'europpéen et régional. La Wallonie est d'autant plus touchée qu'elle est victime d'une confédéralisation qui lui interdit de maintenir ses politiques publiques dans le domaine social.
8. Le changement climatique fait l'objet de nombreuses attentions car ses effets sont de plus en plus avérés et les prévisions des modèles climatiques du GIEC sont encore plus pessimistes qu'au début du siècle.

En conséquence, les décideurs politiques sont confrontés à un certain nombre de choix ou de dilemmes qu'on peut résumer comme suit :

- a. en matière d'environnement : les politiques internationales en matière d'émission de GES et de biodiversité ont pris de l'ampleur mais les évolutions restent très inquiétantes et de plus il n'y a toujours pas de consensus international : dès lors le débat porte sur la question de savoir s'il ne vaut pas mieux investir les budgets publics et privés dans l'adaptation au changement ou si au contraire il est maintenant temps de prendre des mesures plus radicales ? Un second débat porte sur la question des mesures à prendre, certains posant que, dans un contexte de compétition économique, seuls les instruments économiques peuvent être à la fois efficaces et susciter des ruptures technologiques rapides. Certains arguent que cette position serait acceptable pour les pays émergents à qui elle maintiendrait des avantages compétitifs.

Présentation de l'exercice prospectif

- b. en matière socio-économique d'ailleurs, des courants néo-libéraux puissants prônent une libéralisation accrue assortie d'une réduction des dépenses publiques de manière à libérer à la fois des moyens pour des stratégies d'adaptation et pour stimuler l'innovation technologique ; à l'opposé, de nombreuses associations de diverses origines estiment qu'il faut radicalement changer de modèle de développement, que le succès des pays émergents est miné par leurs propres problèmes d'environnement. Des initiatives assez significatives pour eux témoignent que des couches importantes de la population européenne sont prêtes à accepter une réduction de leur niveau matériel de vie au profit d'une plus grande sécurité et d'une prise en compte des générations futures.
- a. Des modalités de prise en compte du changement climatique
- o Soit un rejet des politiques de prévention et un pari sur le changement technologique qui permettra une adaptation au changement par le jeu de la concurrence et de l'innovation technique.
 - o Soit une politique de prévention qui tente de réaliser une décarbonisation rapide de l'économie via une régulation globale et des politiques d'adaptation vigoureuses pour les régions les plus menacées.
- b. Du changement de modèle économique
- o Soit une accentuation du modèle libéral et l'abandon des régulations sociales.
 - o Soit un infléchissement du modèle économique en misant sur une politique de réduction de la consommation des ressources et une redistribution internationale qui mise sur un développement autocentré des pays du Sud et un redéveloppement autonome des régions des pays du Nord.
- Période 2 (2022-2040) - Modifications radicales**
- Nous imaginons donc qu'au début des années vingt, une crise à la fois économique et environnementale conduit à des décisions relativement radicales en ce qui concerne tant la politique climatique que la régulation de l'économie :

Croisement des variables

Le croisement des deux variables essentielles retenues permet de représenter quatre univers possibles.

Relation environnement /modèle économique	Modèle libéral	Régulation
Réaction adaptative	A. Hyper-modernisation	C. Ordres régionaux
Anticipation	B. Eco libéralisme	D. Développement durable

Le scénario A correspondrait à un double pari : en matière économique, les pays européens s'inscrivent dans une compétition agressive par rapport aux pays émergents en sacrifiant une bonne part de leur modèle social au profit d'un développement axé sur la compétition technologique. En matière environnementale, le pari est que le changement climatique est inéluctable, difficile à mitiger et que l'innovation technologique permettra de s'adapter notamment par des innovations énergétiques et agricoles (OGM). C'est un scénario favorable à la croissance au sens classique (PIB).

Le scénario B correspond au même pari économique mais le changement climatique est tellement prégnant que les ressources naturelles et les biens environnementaux globaux sont une priorité et l'Europe joue d'ailleurs sur ses atouts spécifiques (capacité de gestion, climat tempéré, impacts climatiques modérés) en la matière

pour une protection / valorisation des ressources par des instruments économiques (de marché). L'espace rural y a valeur à la fois de conservatoire et de ressources dont la gestion est principalement aux mains d'acteurs économiques. Un instrument particulièrement valorisé est le paiement pour services écosystémiques.

Le scénario C serait un scénario de constitution de grands blocs économiques régionaux qui acceptent de négocier leurs places respectives dans l'ordre mondial sur base de négociations internationales de croissance partagée. Chaque région définit son modèle de développement et ses enjeux environnementaux prioritaires. L'Europe se constitue sur un modèle social-démocrate qui protège son industrie et son agriculture. L'environnement est important mais chaque région gère ses propres ressources. C'est le scénario le plus proche des situations actuelles. La croissance est modérée, mais assez bien

Présentation de l'exercice prospectif

partagée. L'adaptation aux changements environnementaux se fait au coup par coup en fonction des crises.

Le scénario D est un scénario de rupture assez nette avec le modèle de la croissance compétitive. Il postule un certain renoncement à la croissance en faveur d'un modèle de sobriété acceptée et d'innovation techniques axées sur la moindre consommation de ressources,

la préservation prudente des milieux et une gestion plus localisée. Les biens publics globaux (biodiversité) ne sont pas ignorés mais c'est au niveau régional / local qu'on tâche de constituer des espaces résilients. C'est un scénario d'une planète « mosaïque ». La technologie joue un rôle important mais les techniques se diversifient fortement au contraire des technologies « universelles » du scénario A.

Intégration des scénarios partiels

Nos scénarios partiels peuvent être en bonne partie intégrés dans ce modèle général comme on le verra dans l'explicitation des scénarios ruraux. On suppose simplement que le passage du modèle général (très international) au modèle régional (Wallonie) se fait de manière un peu mécanique (c'est-à-dire libéralisme au niveau international se traduit par libéralisme au niveau régional).

Ainsi :

- dans une perspective de libéralisation hypermoderne, la planification spatiale se desserre au profit d'une liberté d'installation, la politique économique favorise la création d'activités et la mise en valeur des ressources, la mobilité collective est délaissée (faute de moyens publics), l'agriculture prend un tour technologique et industriel prononcé mais l'élevage disparaît, la biodiversité n'est protégée que sous forme de sites exceptionnels, la reconversion énergétique est laissée à la libre action de grands groupes qui s'orientent vers l'importation de ressources nouvelles ou la valorisation anarchique des ressources locales.
- dans une perspective d'éco-libéralisation, la planification spatiale se desserre aussi mais au profit d'une appropriation privée de ressources écologiques. La politique économique parie sur cette mise en valeur qui suppose une protection par les droits de propriété, ceux-ci se traduisent par des prix élevés de produits comme l'eau ou l'énergie, prix qui servent à rémunérer des « protecteurs » que sont notamment les agriculteurs. Des projets énergétiques prennent de la place et de l'espace. La mobilité est coûteuse ce qui entraîne un certain repli sur les villes surtout pour les populations moins aisées. La biodiversité a sa place mais fait l'objet d'une gestion semi privée avec des zones naturelles étendues qui jouxtent des zones industrielles et des espaces bâtis de haute qualité. Une économie résidentielle se développe dans ces zones.
- dans une perspective de régulation socio-économique, la Wallonie est un acteur important et soutenu par des politiques européennes : la planification spatiale réduit la dispersion de

l'habitat et se concentre sur des pôles ruraux où sont associés des projets industriels nouveaux (logistique, agro-alimentaire d'exportation, projets énergétiques) et une certaine planification de l'habitat et des services. La biodiversité prend la forme de parcs naturels renforcés axés sur le tourisme et les loisirs.

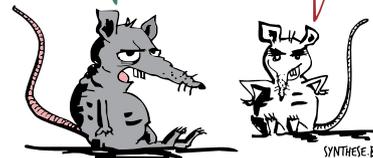
- dans une perspective de développement durable, une rupture s'est opérée : la croissance économique a trouvé de nouveaux indicateurs qui associent niveau de santé, niveaux de cohésion sociale et intergénérationnelle. L'initiative locale et sociale est privilégiée au détriment des niveaux de revenus monétaires qui diminuent fortement (ce qui suscite un exode de certaines couches jeunes et éduquées). Eco-quartiers et éco-villages se mettent en réseau pour échanger des ressources et des produits (souvent hors marché). La mobilité a diminué et s'organise de manière plutôt collective et les TIC jouent un rôle considérable dans les échanges. Une agriculture territoriale se redéveloppe mais avec des coûts de production important. Les espaces connaissent des destins très variables en fonction de la gouvernance locale et des atouts de proximité ou de réseaux.

Ces quatre esquisses générales peuvent maintenant être explicitées et illustrées en utilisant nos scénarios partiels.

RATS DES VILLES, DES CHAMPS, DES FERMES...
UNISSEZ-VOUS !

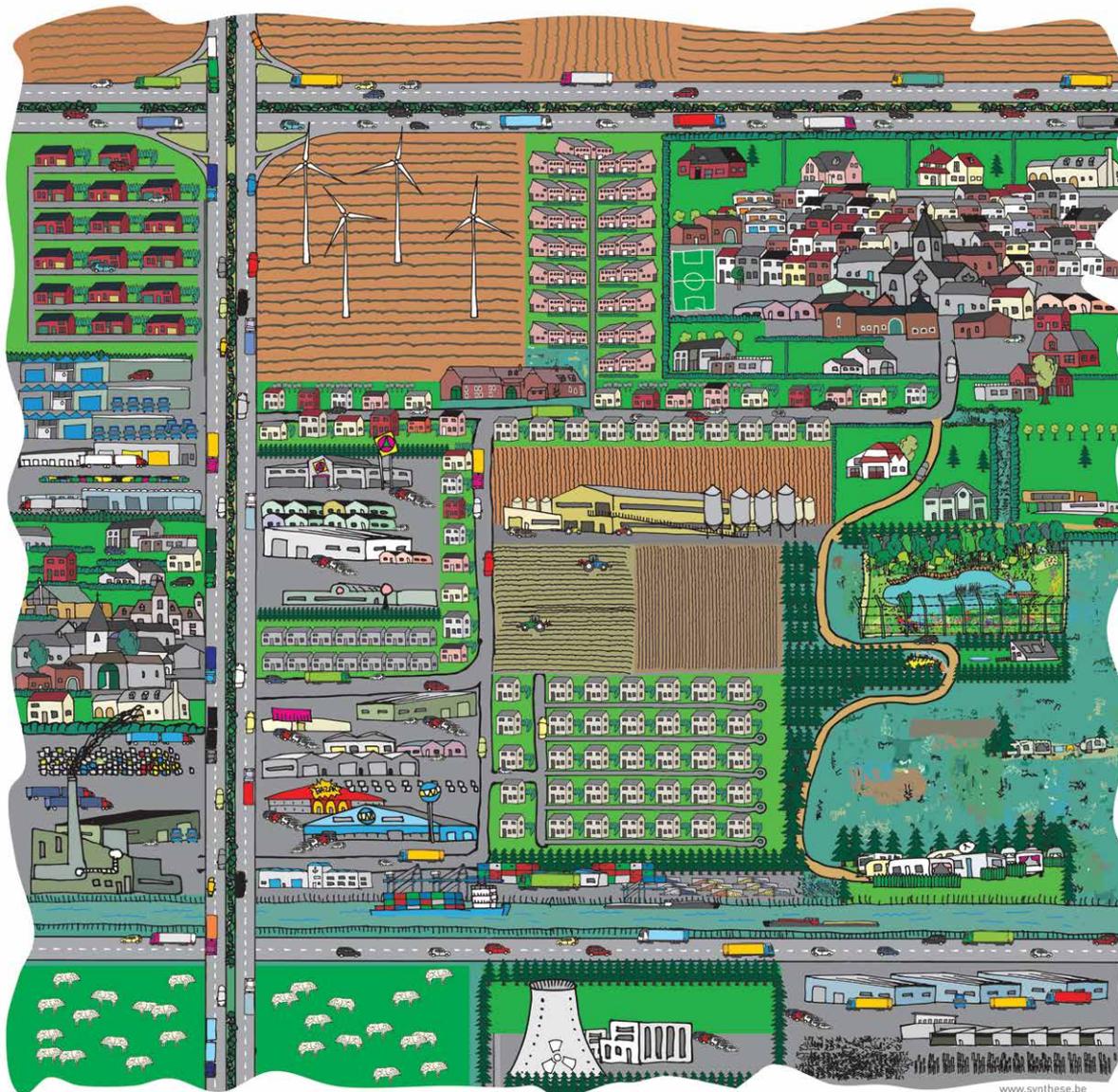
J'AI L'IMPRESSON
QU'ON VA S'EMM...
À LA CAMPAGNE...

POUR NOUS, FAUT DES SQUATS,
DES QUAIS ABANDONNÉS,
ET DES BOUGES INFÂMES !



Scénarios globaux

Scénario A - La campagne absorbée : sur-urbanisation



Facteurs externes

Environnement : la politique internationale a échoué fin des années 10 à mettre en place une régulation des émissions de GES. Des ressources énergétiques fossiles nouvelles sont mobilisées (gaz de schiste, pétrole et gaz, charbon « propre ») ce qui maintient le prix de l'énergie à un niveau assez bas. Le changement climatique est confirmé mais pays émergents et pays développés misent sur les capacités technologiques à s'adapter aux changements. La biodiversité continue à s'éroder, des espèces à disparaître mais on parie sur une conservation ex situ et sur les capacités des biotechnologies à créer des variétés de plantes qui s'adaptent et qui peuvent concurrencer les invasions biologiques. Les grandes ONG de conservation se replient sur des espaces limités (parcs et réserves) pour lesquels elles mobilisent de l'argent citoyen via de grandes campagnes de marketing.

Economie : l'innovation technologique étant considérée comme la clef de tous les problèmes, on considère qu'une libéralisation des échanges favorise cette innovation. Les marchés sont très ouverts (avec une OMC omniprésente et dominée par la Chine et le Brésil); certains pays émergents investissent en Europe même dans l'agriculture pour capter des innovations et/ou pour s'alimenter (le secteur laitier européen est dominé par des conglomérats chinois et indiens). L'Europe s'investit dans le haut de gamme et la technologie de pointe même si elle n'y est plus la seule, loin de là. Elle développe une agriculture hyper spécialisée hors sol, une production énergétique diversifiée. La réduction des protections sociales et des salaires crée des disparités sociales fortes mais qui sont contenues par des migrations internationales importantes et par l'effet positif de la croissance des PIB.

Société : l'individualisation règne en maître dans une logique de compétition entre individus, entre groupes sociaux ; le traitement des questions sociales en est revenu à un modèle de l'assistance aux pauvres, aux migrants et aux personnes âgées. Des poches de pauvreté sont signalées aussi bien dans les campagnes que dans les villes où se côtoient quartiers d'affaire, zones de loisir et ghettos pauvres. Le monde associatif s'est réduit à des tâches d'assistance maigrement subventionnées.

Dynamique dans l'espace : libéralisation de l'usage de l'espace. L'espace wallon s'est largement périurbanisé au nom de la liberté d'installation, de l'attractivité du territoire par rapport aux régions voisines. Il représente largement un espace résidentiel pour les po-

pulations qui sont engagées dans la compétition et qui travaillent dans les métropoles (Bruxelles, Luxembourg, Lille, voire Pays-Bas et Allemagne). Mais des industries se sont aussi installées aux nœuds de communication en raison de l'accessibilité qui est un gros problème du fait d'une mobilité encore accrue. En fait la campagne wallonne est pour les trois quarts absorbée dans une vaste poly-métropole dont elle constitue le jardin résidentiel. La campagne wallonne est une vaste nébuleuse ponctuée de nœuds de communication et d'installations industrielles demandeuses d'espaces bon marché et accessibles. Une compétition sous régionale s'est développée entre ceux qui cherchent à attirer des emplois, ceux qui cherchent à préserver des espaces résidentiels sélectifs, ceux qui cherchent à préserver quelques espaces de nature, et de nombreux projets de développement de centres commerciaux et de loisirs. Quelques zones (le long de la frontière française notamment) sont restées des périphéries pauvres (où règne la débrouille) ou des zones de retraite pour des populations aisées qui peuvent se payer des services privés aux personnes (assurés par de grands groupes du type Sodexo+80).

L'espace est morcelé, désarticulé et encombré de circulations en sens divers.

Les secteurs

Economie / Emploi

Economie d'exportation. Les métropoles (presque toutes extérieures à la Région, seule Liège s'est intégrée à un pôle métropolitain avec Cologne et Maastricht) occupent de nombreux emplois qualifiés dans les services et l'innovation et dans des productions industrielles de qualité.

La disponibilité de l'espace dans les zones rurales a attiré des entreprises diverses qui cherchent de l'espace bon marché et une bonne accessibilité aux métropoles : un espace industriel (réindustrialisation localisée) nouveau s'est développé aux carrefours autoroutiers, à proximité des aéroports. Le péage automatique (via GPS) et la concession des transports à des entreprises privées ont permis de développer encore le réseau pour assumer cette mobilité croissante. Des emplois industriels parfois à bas salaires s'y sont créés et sont souvent occupés par des habitants peu ou moyennement qualifiés qui viennent des villes.

La dynamique économique est positive avec un chômage contenu mais des franges significatives de sans emploi dans les villes et les anciennes zones d'industrie qui peinent à s'inscrire dans cette reconversion « technologique ».

Scénarios globaux

Par contre le secteur de l'emploi précaire, du temps partiel, des petits boulots de services, le travail en noir, est florissant. En zone rurale, il y a une économie résidentielle de ce type qui est liée aux lotissements cossus et aux banlieues riches avec développement de services (emplois précaires, faiblement rémunérés).

Energie

Le coût de l'énergie n'a augmenté que modérément car les nouvelles ressources mobilisées au niveau international répondent plus ou moins à la demande toujours croissante. Mais la croissance de cette demande est telle dans les pays émergents que les grands groupes européens développent de nouveaux grands projets : retour au nucléaire mais aussi grands parcs éoliens pour l'électricité (la demande s'est accrue avec le véhicule électrique), biométhanisation, voire agrocarburants de troisième génération, projets intégrés à autonomie renforcée, etc. Certaines zones rurales sont donc convoitées et accaparées par des projets de ce type, dans une certaine anarchie. La production énergétique est très fragmentée, et dispersée sur le territoire.

Population/habitat

Le CWATUPE, qui encore dans les années 10 cherchait à contrôler l'étalement urbain, n'a pas résisté aux pressions du secteur immobilier, des entreprises demandeuses d'espace et des demandes des couches moyennes. Les lotissements se sont remis à proliférer de manière très diversifiée selon les régions : dans certains cas, les communes cherchent à préserver un habitat de classe, socialement sélectif (garant de sécurité et de revenus) tandis que d'autres misent sur un habitat moyen à petit budget autour des zones industrielles.

Mobilité

Les finances publiques ne permettent plus de financer des TEC (on a d'ailleurs oublié le nom qui signifie aujourd'hui « technologies écologiques compétitives »). La congestion reste endémique. Le marché s'empare de l'enjeu « mobilité ». La mobilité individuelle est élevée, selon des modes variés (voiture, transports collectifs privés,...). Certes les TIC ont permis de développer le télétravail, mais l'individualisation des modes de vie et de travail (horaires, pluri activité, petits boulots,...) font toujours se déplacer beaucoup, d'autant que les modèles familiaux sont profondément transformés au profit d'unités multicomposées (plusieurs couples, plusieurs fratries, plusieurs lieux). L'accès aux services (crèches, santé, écoles) est aussi concurrentiel et mobilise beaucoup de déplacements physiques.

Les innovations technologiques (véhicules électriques notamment,

gestion des trafics, commerce à distance) encouragent cette mobilité (congestion du trafic = facteur d'initiative complémentaire). La position géographique de la région en a fait encore plus que par le passé une zone de transit (certaines autoroutes sont à certaines heures réservées aux poids lourds).

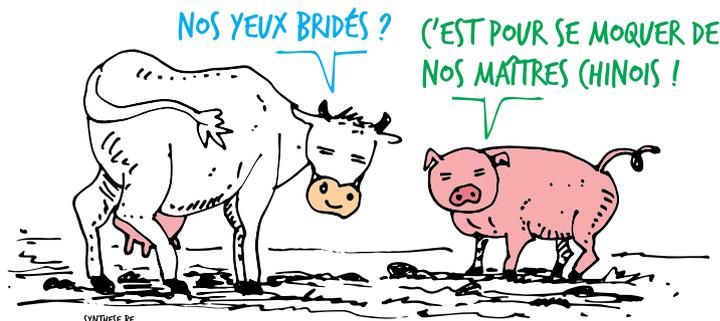
Agriculture (modèle « agriculture industrielle »/accumulation capitalistique)

L'agriculture familiale ne subsiste que dans des zones marginales ou des interstices, pratiquée par quelques héritiers « baba-cool » ou par des marginaux. Les zones d'élevage du sud est sont devenues de vastes zones de ranching (élevage extensif) pour des viandes de qualité mais peu productives. Quant aux zones de grandes cultures, elles ont misé sur des technologies très modernes dans des créneaux où la compétition est possible vu la forte demande mondiale de céréales (pour la production animale notamment). De grands investisseurs internationaux ont pénétré certains secteurs comme le lait où les Chinois ont investi dans des unités de production hors sol (3000 vaches en moyenne) et de transformation à destination de leur marché intérieur.

Les normes environnementales sont négociées entre ces entreprises et la Wallonie, et on pratique intensivement la compensation écologique qui permet de financer les « hot spots », les zones de protection des eaux souterraines et des cours d'eau et la lutte contre les inondations.

Les changements climatiques qui se font sentir par des sécheresses estivales et des hivers pluvieux sont combattus par la mise en marché de variétés OGM et des techniques agricoles nouvelles.

DES MÉGA-FERMES INDUSTRIELLES AVEC DES CAPITALS CHINOIS



HOTSPOT : DES RÉSERVES NATURELLES... PAS TRÈS NATURELLES



Biodiversité (modèle « hotspots »)

Banalisation de la majorité du territoire. Vu les engagements internationaux pris au début du siècle, on a réussi à atteindre un seuil de 2,5% de zones activement protégées. Elles sont financées en partie par des ONG et/ou les pouvoirs publics, et en partie par des mécanismes de compensation écologique, tant pour l'industrie que pour l'agriculture. Mais il arrive que des projets industriels ou routiers obligent à les déplacer.

Dans certaines régions, des réserves privées ont été créées par des collectifs d'habitants passionnés.

En 2040...

En 2040, la Wallonie rurale montre un visage complètement éclaté, morcelé où cohabitent dans un joyeux chaos des zones résidentielles de classe, des zones industrielles et logistiques, des réserves naturelles, des ranchs agricoles, des fermes hors sol, des parcs éoliens. La multiplicité des usages, leur forte mobilité, la marginalisation de certaines couches sociales créent une situation où les conflits sont nombreux. Dans certaines régions, de la violence s'est installée et suscite des réactions sécuritaires. Une prospérité relative règne non sans inégalités criantes mais assez bien cachées par ce fouillis spatial qui ménage des interstices où se glissent des habitats temporaires et précaires (parcs résidentiels), des activités non identifiées...

Signaux faibles :

- Une compagnie chinoise investit aujourd'hui dans une usine de lait en poudre en Bretagne (pour le marché chinois).
- Achat de terres par des grands groupes industriels (Suez) plutôt que paiements de compensations écologiques (cas éolien).
- La congestion du trafic est déjà bien présente actuellement et des projets de mobilité collective voient le jour.

Issues et risques :

- Fortes dualisations sociales.
- Fortes dualisations spatiales.
- Violence dans les zones rurales (vols, agressions).

Scénarios globaux

Scénario B - La campagne du marché écologique



Facteurs externes

Environnement : Fin des années 10, la crise climatique est reconnue comme une priorité internationale et, vers 2022, on a créé une organisation internationale du climat et de l'environnement (OICE) qui prend une importance considérable dans le jeu politique : la Chine et l'Inde qui subissent les premiers fléaux climatiques (bien plus que le Brésil ou la Nouvelle Zélande) y jouent un rôle clé et acceptent une régulation drastique des GES ainsi qu'un régime international de la biodiversité. Cela résulte de leurs crises internes mais aussi d'une mobilisation planétaire citoyenne sans précédent. La théorie de la modernisation écologique (jusqu'alors timidement européenne) devient la théorie officielle et remplace l'idéologie du développement : il faut faire jouer le marché pour promouvoir une bonne gestion et de bonnes technologies, avec l'appui des sociétés civiles éclairées (jeu combiné du marché, des technologies et de la société civile).

Economie : Cette prise en charge vigoureuse de la question écologique est rendue possible par un accord entre l'OICE et l'OMC pour créer des marchés environnementaux. On va donc mobiliser des outils économiques et contraindre les grands acteurs économiques à changer d'orientation. On s'appuie pour ce faire sur une série d'expériences antérieures comme les REDD, les mesures agri-environnementales (EU), les banques environnementales (USA). Les préoccupations sont principalement les grands cycles écologiques, la protection des zones riches en biodiversité (au Sud). D'autre part, on met en place des marchés du carbone très exigeants qui poussent à une course accélérée aux productions renouvelables : les énormes investissements que cela exige sont mobilisés par les grands groupes énergétiques avec des garanties financières des institutions internationales (FMI, Banque Mondiale). Des comités internationaux de surveillance citoyenne sont installés pour contrôler ce processus.

Société : Les sociétés développées continuent à valoriser une forte individualisation mais c'est compensé en quelque sorte par de fortes mobilisations avec des moyens virtuels, par des campagnes internationales qui mobilisent les opinions publiques et peuvent renverser des gouvernements ou faire chuter des responsables d'organisations internationales. Le modèle de mobilisation est celui de la mobilisation à distance et de la surveillance citoyenne (Bioleaks est une organisation qui trace tous les contrats « écologiques » et le respect des normes). Cette mobilisation citoyenne apporte aussi des ressources financières aux grandes ONG environnementales qui peuvent devenir de vrais entrepreneurs dans des secteurs comme l'agriculture, la forêt ou la gestion des territoires périphériques.

Dynamique de l'espace : Dans ce contexte, les espaces ruraux acquièrent un nouveau statut : ils abritent des ressources potentielles ou actuelles, et sont le siège des principaux cycles écologiques. Il s'agit donc de bien les gérer à travers une modernisation technologique axée sur l'environnement et sur les demandes correspondantes. La politique climatique appelle à développer rapidement les énergies renouvelables, la politique de biodiversité et d'environnement à gérer les ressources et à protéger l'espace à ce titre. Mais ce sont les grands acteurs économiques qui sont chargés de cette mise en œuvre.

Les secteurs

Economie / Emploi

L'espace rural est convoité par de grands groupes économiques pour y développer des activités nouvelles : production énergétique renouvelable dans de grands parcs éoliens, nouveaux barrages pour stocker de l'énergie, mais ces projets sont limités par des mobilisations citoyennes (de défense de l'environnement et de la ruralité) qui s'opposent aussi au nucléaire avec succès (en échange, ils font des concessions sur les barrages). Les ressources biologiques deviennent aussi un enjeu avec le développement de la chimie verte ce qui conduit à des mesures de protection renouvelée des zones agricoles. Certaines industries consommatrices d'énergie peuvent continuer en achetant des crédits carbone au Brésil ou en Indonésie (marché international des PES).

MIGRATION VERS LA CAMPAGNE...
DONC LA CRIMINALITÉ AUGMENTÉ DANS LES ZONES RURALES



Energie (modèle « Suez »)

Le coût de l'énergie a fortement augmenté du fait des conversions en cours et des taxes écologiques. Ceci entraîne une pression sur la mobilité automobile et un certain retour vers les villes d'autant plus que, en zone rurale, on impose des normes énergétiques draconiennes aux constructions qui doivent progressivement devenir à énergie positive. La pression exercée sur l'espace rural pour la production d'énergie est grandissante.

Population Habitat (scénario « Archipel »)

L'ambiance libérale interdit à la Wallonie une planification spatiale contraignante, mais celle-ci peut agir par des normes techniques (énergie, nature) exigeantes, tant pour l'industrie que pour l'agriculture.

Les investissements d'économie d'énergie ou de production autonome sont tels que seuls des populations aisées peuvent encore réellement investir et vivre à la campagne. Un certain exode rural reprend, les espaces urbains se densifient (y compris le périurbain du 20ème siècle) et l'habitat urbain s'organise pour absorber l'augmentation de population. En zone rurale, seules subsistent des populations attachées aux rares emplois industriels ou agricoles et des populations suffisamment aisées pour vivre dans des éco-villages assez luxueux assez dispersés sur le territoire rural, mais compacts à leur échelle. Les petits pôles ruraux (équipés en commerces et services) bénéficient aussi de cet exode rural mais peinent à créer les logements sociaux nécessaires.

ENTRE DEUX CULTURES, UNE BANDE FLEURIE



Mobilité (scénario « égo-communautés »)

Comme la dispersion se maintient mais ne concerne plus que des populations limitées et à bons revenus, la mobilité collective publique disparaît presque complètement mais elle se réorganise sur une base privée au sein de communautés d'habitants qui forment les éco-villages ou les éco-quartiers et sous des nouvelles formes de transports collectifs privés. Dualisation sociale car les transports privés s'organisent là où ils trouvent une certaine rentabilité.

Agriculture (scénario « agricultures environnementales »)

Les exigences écologiques nouvelles (réduction de consommation énergétique et protection des cycles écologiques) créent une forte pression sur la production agricole mais offrent aussi des opportunités de nouveaux débouchés industriels (énergie, chimie, matériaux) et alimentaires (généralisation du bio, compléments alimentaires en réponse aux demandes des consommateurs) : l'innovation technologique est fortement stimulée par de grands investisseurs pour des fermes hors sol propres (biométhanisation), une agriculture de précision. Ici aussi, l'agriculture familiale disparaît (prix du foncier discriminant => dualisation. Achat de terres par des grands groupes : greenwashing ou vraie compensation ?). En zone d'élevage par contre, le souci de protection des ressources en eau notamment conduit à un régime généralisé de paiement pour services écosystémiques (PES) pour tout élevage extensif qui n'utilise aucun intrant. Un fonds européen de développement de l'agriculture paysagère et environnementale (FEDAPE) les finance abondamment car il a remplacé le FEOGA. Mais ce sont aussi de grands propriétaires ou investisseurs qui ont acquis les terres et rémunèrent quelques personnes salariées pour la surveillance des troupeaux.

Biodiversité (modèle « Meuse citoyenne »)

La biodiversité et la conservation de la nature ont un intérêt économique et les zones prometteuses sont intégrées dans les grands projets industriels. Parallèlement, des mobilisations citoyennes réussissent à mettre sous statut de protection des espaces assez vastes dans des zones de moindre intérêt économique. Une partie de l'espace rural acquiert ainsi une vocation de conservatoire naturel ce qui élargit assez bien les surfaces protégées.

En 2040...

L'espace rural est globalement aussi peuplé qu'au début du siècle mais la population rurale, qui s'est stabilisée à partir de 2030, s'est regroupée dans les bourgs et l'augmentation de la population wallonne se marque dans les villes où de grands investissements dans un habitat rénové ont été faits. L'espace rural est partagé en trois types de zones : a) des zones agricoles de cultures intensives d'un côté et d'élevage extensif soutenu par des PES de l'autre, b) des zones de production énergétique et c) des zones de conservation de la nature. S'y enclavent des éco-villages dispersés sur le territoire où des communautés affinitaires de populations aisées se sont organisées en espaces bien gérés avec des populations à la mobilité organisée. Vivre à la campagne est un peu devenu un luxe et un style de vie distingué.

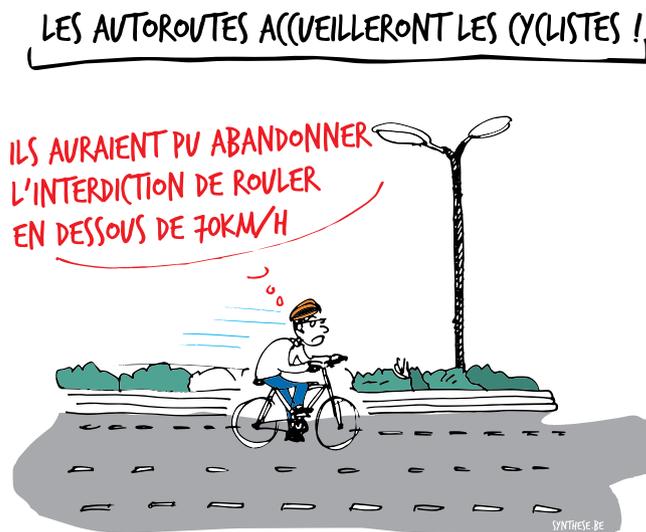
Par contre la situation est tendue en ville et dans les anciennes périurbanisations : l'augmentation de la population impose une densification qui n'est pas toujours acceptée, le logement social est en panne et les mal logés s'accumulent. Le contraste entre des villes encore plus chaotiques et une campagne « écologisée » et chère suscite des formes de violence anti écologique (destruction de réserves naturelles, braconnage).

Signaux faibles

- Retour en ville de certaines populations aisées aux USA (surtout cadres et intellectuels).
- Séduction de l'agriculture écologiquement intensive pour les industriels et les chercheurs.
- Natagora crée une coopérative agricole (de conservation).

Issues et risques

- Dualisation sociale forte.
- Crises urbaines : les villes peuvent-elles assurer cette conversion (accueillir des populations supplémentaires et s'écologiser) à travers des mécanismes marchands ?
- Violence difficile à contenir : agression notamment des zones protégées.



Scénarios globaux

Scénario C - La campagne des filières productives



www.synthese.be

Facteurs externes

Environnement : A partir du milieu des années 10, la crise économique qui fait suite aux crises financières des Etats s'aggrave et les questions environnementales passent au second plan. Il n'y a pas d'accord international sur le climat et les conférences sur la biodiversité font très peu progresser la question. Les conséquences du changement climatique se font sentir cruellement dans certaines régions (Afrique, Amérique du Sud, Chine et Inde) mais d'autres régions connaissent des conséquences provisoirement positives (Canada, Sibérie). Des ressources énergétiques sont justement mobilisées par ces dernières régions. Le chacun pour soi dans l'adaptation au changement règne. Pour se protéger des invasions biologiques (risque sanitaire via ravageurs, parasites, etc.), on tend à fermer les frontières (prétexte?). C'est une période de repli et de protectionnisme européen.

Economie : La crise économique ne fait pas non plus converger les politiques économiques. L'Europe tend à recréer un certain protectionnisme et les autres grands espaces économiques (Mercosur, Alena, Asean) se referment aussi dans une gestion « régionale » des échanges. Au plan européen, on ne mise plus sur un retour à la croissance via la compétition internationale mais plutôt sur un développement plus équilibré des régions Sud et Est de l'Europe. Les politiques européennes de développement régional, la politique agricole sont renouvelées et renforcées. Un des défis de cette politique est de diminuer la dépendance énergétique et donc de développer toutes les formes d'énergie; ce qui fait des énergies renouvelables un secteur prioritaire pour des raisons économiques plus qu'écologiques.

Société : Les crises financières et économiques ont provoqué beaucoup de réactions populistes et sous nationalistes qui ont été contenues grâce à ces politiques régionales. La société semble hésiter entre un individualisme toujours croissant et des replis nationalistes ou régionalistes. Les immigrations ont été fortement contrôlées et soumises à des impératifs économiques stricts (d'emplois disponibles). Par contre, des jeunes européens émigrent en nombre vers les autres espaces économiques (notamment le Canada, la Russie).

Dynamique de l'espace : Dans cette dynamique de recentrement de l'Europe sur ses propres ressources, les espaces ruraux sont considérés comme des potentiels de développement. Ils ont de l'espace disponible, des potentiels de développement d'énergies renouvelables, et la biomasse est de plus en plus utilisée comme substitut au

pétrole. Partout en Europe, les régions sont appelées à développer ces nouvelles industries « vertes » ou « bio-industries » (via la toujours présente confusion avec le bio « historique »). Le tourisme et les loisirs sont aussi un potentiel. Il y a donc une dynamique de réindustrialisation rurale, considérée souvent comme moins coûteuse qu'une reconversion des vieilles régions industrielles.

Les secteurs

Economie / Emploi (Scénario « Walibi »)

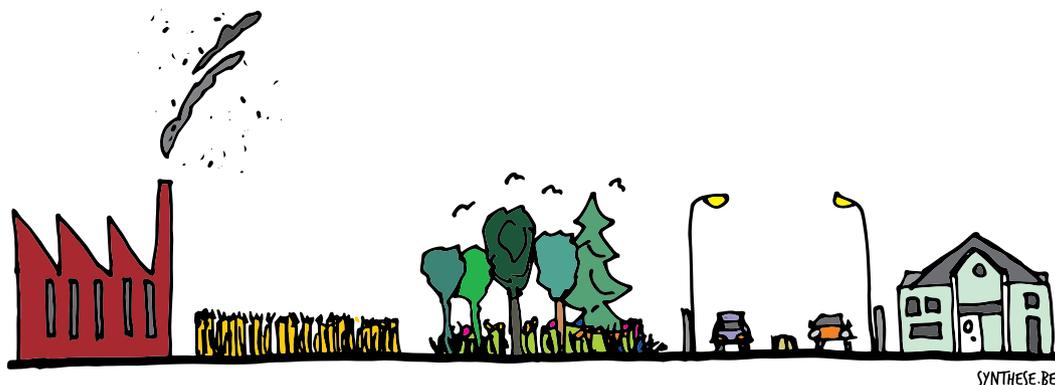
En Wallonie, la politique économique mise donc sur un développement industriel des zones rurales, principalement aux nœuds autoroutiers (E411, N4, etc.) et dans les secteurs agro-chimique, logistique, agro-alimentaire. Le secteur de la production d'énergie est aussi une priorité dont on attend une moindre dépendance et la création d'emplois. Le secteur agricole, qui bénéficie d'un soutien et d'une protection européens, est aussi développé dans une perspective de diversification des filières industrielles en aval. Le secteur des loisirs bénéficie de nouveaux investissements du fait d'une réduction importante du tourisme international.

Energie (Scénario « Wanze »)

L'énergie fait l'objet d'une politique wallonne volontariste de développement des économies d'énergie et du renouvelable mais aussi de mise en valeur des ressources géothermiques et hydrauliques : un barrage a été construit sur l'Ourthe et un autre est envisagé en Haute Lesse pour assurer un stockage de régulation. Des agrocarburants de seconde génération sont développés et valorisés dans trois unités de production. Une politique d'URE est mise en œuvre pour limiter les tensions entre offre et demande ce qui dynamise le secteur de la rénovation des bâtiments. La petite hydraulique est aussi développée dans des projets locaux très divers. L'éolien a été choisi dans une série de projets importants. La Wallonie tend vers une certaine autonomie énergétique et les zones rurales en sont un pilier important.

Population / habitat (scénario entre « archipel » et « presqu'îles »)

Croissance de la population rurale assez forte. Le coût de l'énergie a conduit à renforcer une planification spatiale compatible avec le développement industriel des zones rurales. Cela se traduit par une politique de développement des pôles ruraux. Dans ceux-ci, le commerce et les services de base se sont développés et la pression foncière est forte, ce qui limite le développement du logement social. Il existe toujours une tension forte entre d'une part, cette volonté de



APRÈS LES OGM, LES TERRITOIRES GÉNÉTIQUEMENT MODIFIÉS !

planification et de lutte contre le mitage du paysage et d'autre part, la compétition entre les communes pour attirer populations et investissements. L'occupation du territoire est très variable selon les sous-régions : dans certaines, une bonne coordination s'est instaurée dans des institutions nouvelles (des fusions volontaires de communes se sont faites surtout dans les régions proches de métropoles), dans d'autres, la compétition entre communes a fait perdurer l'étalement, ce qui pose des problèmes de mobilité et suscite des conflits entre résidents et projets industriels.

Mobilité (scénario « pôles ruraux »)

Les crises financières ont réduit le soutien aux transports publics qui se sont rationalisés autour de grandes lignes reliant les pôles ruraux entre eux et avec les métropoles surtout via des services privés de transport collectif. Des innovations technologiques ont permis de mieux gérer les trafics. Certaines sous-régions ont vu leur accessibilité diminuée tandis que les pôles sont relativement bien desservis.

Agriculture (scénario « PAC maintenue » et « agriculture industrielle »)

L'agriculture a retrouvé une importance qu'on ne soupçonnait pas au début du siècle. Dans certains secteurs, elle est devenue une agriculture industrielle très liée aux filières industrielles de valorisation alimentaire, énergétique ou biochimique : c'est principalement le cas dans les zones de grandes cultures. Dans les autres zones, se sont constituées de nouvelles formes d'agriculture familiale telles que des associations foncières plurifamiliales (type GAEC, coopératives foncières, etc.).

Le secteur de l'élevage bovin survit en combinant production et services écologiques dans les zones « protégées au titre de l'environnement (parcs, zone Natura 2000, etc.) ou activités touristiques. Le secteur laitier s'est complètement industrialisé en lien avec l'agro-alimentaire.

Biodiversité (« scénario « parcs »)

Même si l'environnement n'est pas une priorité des politiques publiques, la qualité «environnementale » de l'espace rural fait l'objet de fortes tensions et discussions car le développement industriel (énergie, agriculture, etc.) ne s'est pas fait sans conflits locaux avec les associations écologiques et les comités d'habitants. La solution a été partiellement trouvée en définissant des territoires plus vastes de protection des paysages à partir des anciens parcs naturels : ceux-ci ont été étendus et rebaptisés « espaces patrimoniaux et paysagers ».

Ce sont des espaces où on tente toujours de concilier les multiples fonctions de l'espace rural mais avec une priorité à la valeur patrimoniale valorisée comme espace de loisir et de tourisme (amplification du retour au tourisme de proximité). La biodiversité importe moins que le cadre de vie et les cycles écologiques ne sont pas non plus vraiment pris en compte (sauf l'eau).

En 2040...

En 2040, le paysage rural wallon a profondément changé : c'est un espace où l'activité économique et industrielle a pris une place importante. Les pôles ruraux se sont renforcés et les zones d'activité économique multipliées. Les villages plus éloignés des centres ont connu un certain déclin. Quelques régions sont restées à l'écart et connaissent une dépopulation certaine. C'est là qu'ont été développés des « espaces patrimoniaux et paysagers » fréquentés par un tourisme de proximité. L'espace proprement rural n'est donc plus constitué que de marges et d'interstices provisoires. Il n'a plus guère de cohésion. La coordination des politiques publiques et l'autonomie relative des communes suscitent de nombreux conflits politiques et sociaux.

Signaux faibles

- Relocalisation de certaines activités de production en Europe et aux USA.

Issues et risques

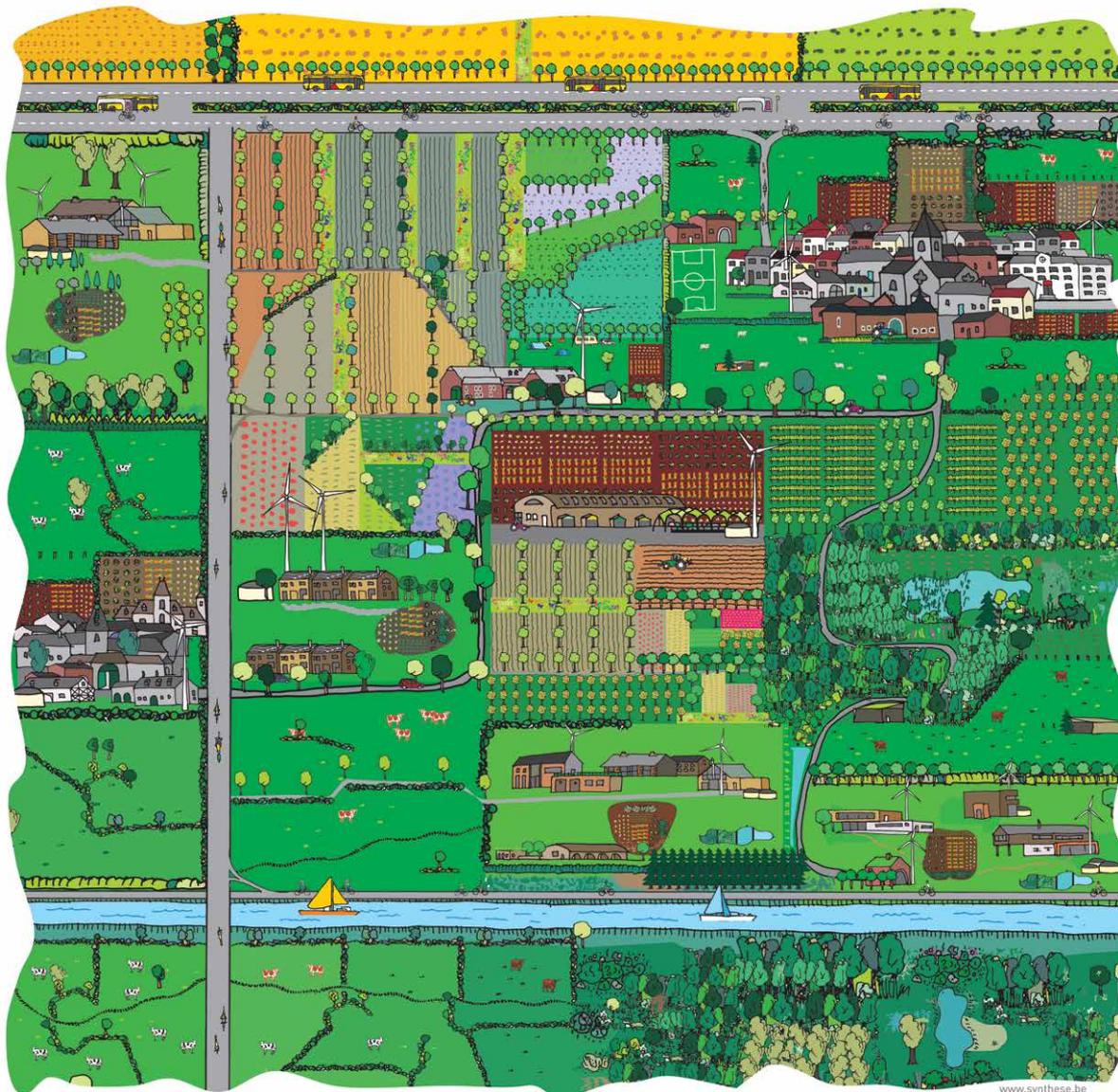
- Le risque d'un gaspillage de ressources et d'une artificialisation croissante du milieu.
- Le risque d'un manque de cohésion régionale.

PAS DE HAUT-FOURNEAU ??
MAIS CE SCÉNARIO EST NUL !



Scénarios globaux

Scénario D - La campagne de la sobriété – scénario de rupture



www.synthese.be

Remarque : *Ce n'est pas un scénario « rose » où tout serait résolu. Mais il permet de faire apparaître ce que donnerait une rupture allant dans le sens des scénarios partiels pris en compte ; il insiste donc sur les tensions qu'implique ce scénario. En 2040, le processus de transition est encore loin d'être achevé.*

Facteurs externes

Environnement : Fin des années 10, la crise climatique est reconvenue comme une priorité internationale et vers 2022, on a créé une organisation internationale du climat et de l'environnement (OICE) qui prend une importance symbolique dans le jeu politique international. L'échec des régulations des émissions de GES (marché du carbone qui s'est effondré avec les marchés financiers) dans les années 20, l'impossibilité de créer une véritable gestion de la biodiversité (les programmes REDD et autres ont aussi échoué) amènent les institutions internationales à prôner une gestion plus localisée des questions écologiques : c'est au niveau de chaque région, de chaque entité politique qu'il faut développer des politiques de gestion précautionneuse des ressources.

D'une certaine manière, on en revient à la théorie de l'écodéveloppement et Ignacy Sachs a obtenu en 2024 le prix Nobel d'économie (à titre posthume) mais avec deux inflexions : d'une part, l'accent mis sur les biens publics globaux (biodiversité, climat, alimentation) et d'autre part, le recours aux technologies de l'information.

Economie : Les crises des débuts du siècle ont mené à une stagnation économique généralisée ; même les pays émergents ont dû revoir largement à la baisse leurs ambitions. La notion de sobriété a pris une importance considérable et le mot d'ordre est depuis 2025 la mise en œuvre d'un programme « facteur 10 » : il faut diviser par 10 le recours aux ressources et l'empreinte écologique en conservant le même niveau de bien-être. Ceci impose un effort technologique sans précédent mais aussi une réorganisation profonde des modes d'organisation, de consommation et de production.

Le PIB a cessé d'être la mesure du développement et se sont développés différents systèmes d'évaluation du bien-être combinés avec des systèmes d'indicateurs des pressions sur l'environnement global. Mais cette révolution est encore en cours, loin d'être achevée...

Société : Il existe une forte tension entre l'individualisation qui reste l'orientation majeure des modes de vie et le développement de solidarités sociales et locales.

Le monde associatif est devenu un acteur central du système politique au même titre que les syndicats et les partis politiques : il existe

désormais un Sénat des Coordinations qui, à côté de la Chambre des Représentants élus, rassemble les porteurs d'enjeux écologiques, sociaux et culturels que sont les réseaux associatifs.

Une intense discussion continue à se développer autour de la question de la sobriété qui est vécue par pas mal de gens comme un euphémisme de la pauvreté.

Dynamique de l'espace : Les très fortes contraintes environnementales pèsent plus sur les villes que sur les campagnes qui disposent de plus de ressources potentielles pour s'adapter. L'espace rural doit se passer d'un espace périurbain à un espace plus autonome tout en répondant aux demandes des villes.

L'espace rural est le lieu d'un foisonnement d'initiatives multiples de réorganisation, de développement auto-centré, mais aussi de projets exogènes.

Les secteurs

Economie / Emploi

L'économie industrielle et des échanges n'a pas disparu : elle s'est réorientée vers la fourniture de services plutôt que de biens (on n'achète plus de voitures mais des déplacements, plus de machine à laver mais des services de nettoyage). Une activité industrielle importante consiste à organiser ces fournitures de service de manière coordonnée sur le territoire en mobilisant des ressources de main-d'œuvre multiples. Il y a donc progressivement une substitution d'une économie de biens matériels à une économie de services. Ceci a permis de créer de nombreux emplois en remplacement des emplois industriels perdus mais ces emplois sont faiblement rémunérés.

Une économie associative s'est développée dans les secteurs des services aux personnes, de la production alimentaire de proximité, de l'entretien et la rénovation des logements.

La distinction entre économie résidentielle et économie ouverte a fait long feu : on distingue au contraire des économies selon leurs impacts locaux et globaux.

LA JALOUSIE ENTRE VOISINS (CONTINUE...)

AVANT C'ÉTAIT À CELUI
QUI AVAIT LA PLUS GROSSE BAGNOLE
ET... MAINTENANT...



Energie (scénario « Malempré »)

En zone rurale, on fait le double pari d'une autosuffisance énergétique à l'échelle des collectivités locales et d'une production énergétique plus industrielle pour les zones urbaines. Vont donc se juxtaposer de grands projets de production renouvelable et une multitude de projets locaux qui valorisent des ressources locales très diverses.

Population / habitat

Un intense débat a eu lieu dans les années 20 pour savoir s'il fallait réurbaniser la Wallonie (pour limiter les coûts de mobilité) ou s'il fallait maintenir une densité rurale élevée voire accueillir de nouvelles populations venant des villes ou des migrations. Le choix a été fait de laisser croître les populations rurales mais sur des modèles d'urbanisme très différents de ceux du siècle précédent. On se met donc à faire de la planification sous-régionale très sévère quant aux conditions dans lesquelles on peut construire : des niveaux élevés de densité à l'échelle du quartier ou du village sont requis. Une coordination logement / mobilité est exigée (pas de permis sans des solutions de mobilité). Les services sont également programmés et hiérarchisés en coordination avec les moyens de déplacement.

Mobilité

La mobilité rurale reste un enjeu clé. De gros efforts technologiques permettent progressivement d'équiper le milieu rural (les centres de services) de points d'accès à des services « virtuels » comme les diagnostics médicaux de base, les entretiens d'embauche, les formations personnalisées... Division par 4 du nombre de voitures.

Des services de transport collectif ont été maintenus entre les pôles de services et avec les grandes villes mais on y accède qu'en utilisant la marche à pied, le vélo (électrique souvent) et des réseaux de voies lentes. De nombreuses routes rurales ont été désaffectées et reconverties en voies lentes beaucoup moins coûteuses à entretenir. L'accès aux services de niveau supérieur (hôpitaux, écoles supérieures, grands musées, événements majeurs) est très coûteux et ce type de mobilité a décliné.

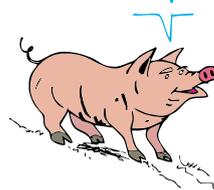
Agriculture (scénario mixte « agriculture territoriale et agroécologie territoriale »)

Le maintien de formes de protection des marchés a été négocié au niveau international, mais cette protection est assortie de conditionnalités environnementales et sociales. Des formes d'associations foncières se développent et coordonnent des formes de production destinées aux marchés urbains. Les conditionnalités environnementales imposent une relocalisation des systèmes de production. Des politiques alimentaires actives sont destinées à reconverter les consommations vers une alimentation moins carnée. Le secteur associatif développe l'emploi agricole pour les marchés locaux. L'alimentation voit son prix augmenter mais cela est compensé par des aides sociales à l'alimentation des populations pauvres.

Des collectifs regroupant des chercheurs, des associations et des producteurs développent progressivement des formes nouvelles d'agriculture et d'horticulture. En résumé, il y a une certaine relocalisation de la production agricole et les mœurs alimentaires changent peu à peu.

FINIES LES FERMES 'À-LA-PAPA'...
PLACE AUX TECHNOFERMES !

ON AURA MÊME
LE WI-FI !!



CHIC ! ON POURRA ENFIN
REGARDER DES FILMS (O)CHONS !



Biodiversité

La biodiversité fait l'objet d'âpres débats car elle est un bien public global et doit être gérée localement. Des indices de biodiversité sont élaborés pour évaluer les impacts des systèmes de production. La priorité ne va plus aux espaces protégés et menacés mais à la gestion intégrée des milieux dont on évalue constamment la diversité et l'évolution.

Les droits de propriété intellectuelle sur le vivant ont été largement assouplis voire abolis ce qui permet de transférer rapidement les innovations variétales, et les recettes de l'ingénierie écologique. Mais c'est une gestion locale intégrée des activités agricoles et forestières, des usages des territoires qui prédomine. Les communes jouent un rôle de coordination locale des activités sur leurs territoires. La contractualisation est le mode de gestion dominant.

En 2040...

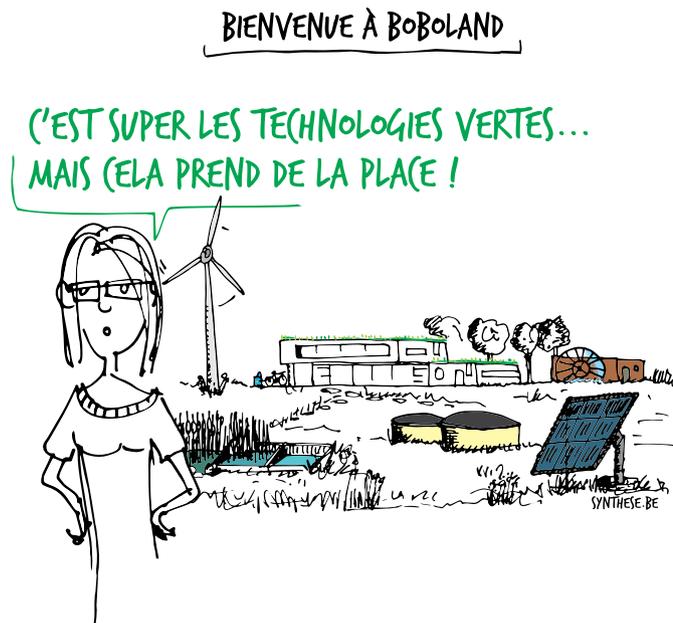
L'espace rural wallon est devenu une mosaïque de territoires techno-écologiques et diversifiés. La gouvernance locale est déterminante et est sanctionnée par des réussites et des échecs. Il y a une grande diversité de situations et de modèles de développement tantôt axés sur l'autonomie tantôt axés sur les relations avec des acteurs urbains demandeurs de ressources alimentaires.

Signaux faibles :

- Le prix Nobel d'économie attribué à Elinor Ostrom en 2009.
- SEL et autres initiatives citoyennes de réappropriation de l'économie notamment agricole (AMAP, groupements forestiers, etc.).

Issues et risques :

- Risque d'une emprise croissante des villes et systèmes urbains sur les ressources disponibles dans les espaces ruraux.
- Acceptabilité sociale de la sobriété.
- Tension entre décentralisation et coordination régionale.
- La gestion du foncier est problématique.
- Banalisation du paysage (architecture, etc.).



Avertissement préliminaire

La prospective ne vise pas à prévoir l'avenir mais à dessiner des scénarios possibles sur base d'une analyse de données, de tendances lourdes ou encore de phénomènes émergents.

La prospective n'a pas pour objet de dicter aux responsables, notamment politiques, les décisions à prendre. Elle entend les éclairer sur les incertitudes majeures, les risques principaux, les défis futurs, les stratégies avec leurs avantages et inconvénients respectifs.

L'exercice réalisé par le Groupe de travail « Prospective » du RwDR visait à identifier des leviers et enjeux pour le développement des territoires ruraux wallons. Le produit issu des travaux du GT « prospective » est donc un « outil d'aide à la décision » plutôt qu'une liste de recommandations.

A. Statut, mandat du Groupe de travail « Prospective »

Les travaux et réflexions du GT prospectif du Réseau wallon de Développement rural sont le résultat d'un exercice collectif. Chaque membre de ce groupe de travail, issu d'une des structures composant le Réseau, s'y est impliqué avec passion et de manière individuelle et personnelle, sans nécessairement faire référence au positionnement institutionnel de sa propre structure. Cette implication individuelle a permis l'expression de différentes sensibilités que le travail collectif reflète. Chacun retrouve donc au final une partie de ses apports. On comprendra donc aussi qu'aucun ne les retrouve en totalité : il s'agit en effet d'une co-construction agrégeant les apports des uns et des autres, le tout projeté au travers de différents scénarios volontairement contrastés. Le groupe dans son ensemble est donc producteur des contenus riches et diversifiés qui vous sont proposés ici.

B. Nature, portée et limites du travail

Ce travail prospectif n'a pas pour objet de produire une politique régionale ou un plan opérationnel détaillé. Le travail prospectif ne se situe pas davantage dans une démarche de construction d'une position commune des associations membres du réseau. Par ailleurs, il y a lieu de signaler que tout au long du travail prospectif, le groupe a

été confronté aux interactions entre les matières liées au Développement Rural et les autres formes de développement ou politique ayant un impact significatif sur le milieu rural (énergie, mobilité, santé, etc.). Ces interactions n'ont pas toujours été simples à gérer. C'est une limite identifiée dès le départ, à acter.

Au terme de l'exercice prospectif, à travers l'analyse des différents scénarios produits, il apparaît pertinent d'identifier quelques enjeux clés pour les territoires ruraux wallons à l'horizon 2040.

La clé de lecture utilisée par le GT fut la suivante : **Quels sont les risques encourus par les territoires ruraux wallons à l'horizon 2040 ? Quels sont les points d'attention, les leviers sur lesquels agir afin de réduire ou d'atténuer ces risques et à partir desquels pourraient être imaginés, sans doute, des éléments d'actions politiques ?**

Enjeux et leviers généraux/structurels sur lesquels agir pour un scénario de développement acceptable des territoires ruraux wallons

Dans un contexte d'incertitude pour les territoires ruraux, il apparaît judicieux :

1. D'être en mesure d'anticiper et gérer les changements (climat, pression foncière, ségrégation sociale,...) en se dotant de capacités adaptatives (enseignement, formation, innovation, R & D) ;
2. De préserver une base conséquente de ressources naturelles, garantie du maintien des équilibres biologiques ;
3. De renforcer la cohésion interne des territoires ruraux wallons, leur gouvernance et leur intégration aux dynamiques économiques régionale, nationale et européenne.

1. Capacité d'anticipation et gestion des changements :

- Afin de renforcer les territoires ruraux dans leur capacité à s'adapter, il s'agira de mettre en œuvre et renforcer les politiques de R&D, la promotion de l'innovation et la capacité d'organisation de tous secteurs d'activités confondus (agriculture, services sociaux, entreprises, environnement, énergie, mobilité,...).
- Il conviendra d'améliorer l'efficacité de l'enseignement et des cursus de formation, et de professionnaliser les activités portées par les acteurs locaux (agriculture, PME, tourisme,...). Une des voies possibles est la consolidation des canaux de communication entre les acteurs de la formation et de la recherche. Une autre voie est celle du développement de cadres de référence, labels et moyens de reconnaissance relatifs aux différents secteurs.

2. Préserver une base conséquente de ressources naturelles (eau, air, sol, biodiversité, sources d'énergie, services écosystémiques) :

- **En soustrayant des terres agricoles et forestières à l'urbanisation.** Celle-ci est le principal facteur de diminution des surfaces cultivables, de fragmentation des paysages et des écosys-



tèmes, de pollution et d'érosion. Les terres cultivées agricoles et forestières couvrent près de 50% du territoire wallon et sont un élément majeur du milieu rural. Bien gérées, elles sont un fondement majeur d'une économie rurale durable et fournissent de nombreux services : production alimentaire, production énergétique, gestion du paysage, conservation de la nature et de la biodiversité, maillage écologique, identité culturelle et territoriale, tourisme et loisirs durables.

- **En enrayant le phénomène de périurbanisation dans les campagnes.** Une telle mesure permettrait d'éviter le « mitage »¹ du territoire au niveau de l'habitat. Les pistes évoquent la restructuration des formes d'habitat et de leur localisation, le développement de politiques favorisant la cohésion sociale et les relations intergénérationnelles. Enrayer la périurbanisation aurait également un impact fort sur la consommation d'énergies fossiles et limiterait l'agrandissement incessant des réseaux de distribution (eau, gaz, électricité, téléphone, internet,...) et des réseaux ruraux.

¹ Mitage : (<http://fr.wikipedia.org>) Le mitage ou grignotage désigne l'installation progressive de bâtiments dans un paysage non urbain. Le mitage désigne un phénomène insidieux : une maison apparaît, puis une autre, puis un lotissement est construit. Le paysage perd ainsi progressivement son caractère rural au profit d'une coexistence de zones vertes et de zones construites comportant une faible densité de bâtiments et de services collectifs. Ce phénomène est un des traits de l'étalement urbain et de la périurbanisation.

Conclusion

- **En modifiant et réorganisant la mobilité pour dépasser le stade du « tout-à-la-voiture ».** La voiture est encore aujourd'hui incontournable en zones rurales et les conséquences principales de son usage sans contrainte sont la fragmentation des habitats, des paysages et des écosystèmes avec un impact sur la faune et la flore, une pollution plus importante, une artificialisation des milieux naturels, bref... un appauvrissement généralisé du capital « nature ». Il s'agira demain d'optimiser les transports en commun et les alternatives de mobilité douce afin de diminuer fortement l'usage de la voiture, en valorisant notamment les pôles ruraux.
- **En ayant une approche intégrée de tous les usages des zones rurales** (agriculture, biodiversité, tourisme, résidentiel, activités économiques,...)

3. Renforcer la cohésion des territoires wallons à travers :

- **Des démarches de cohésion sociale** favorisant notamment la mixité sociale à l'échelle communale, développant le logement social, maintenant des espaces naturels publics et soutenant une société civile active. Afin de renforcer cette cohésion sociale, il s'agira également de garantir aux plus démunis l'accès à une alimentation de qualité à un coût raisonnable, notamment à travers la promotion des circuits courts.
- **La gouvernance des territoires ruraux**, notamment en matière de coopération transcommunale et de dynamique de projet en :
 - Rendant les conditions actuelles plus favorables encore à des collaborations transcommunales, voire en s'appuyant sur des incitants ;
 - Renforçant et en adaptant les outils existants (Parc Naturel, Groupe d'Action Locale Leader,...) et en promouvant l'émergence de nouveaux outils de gestion transcommunale, notamment pour densifier l'habitat et favoriser un zonage fonctionnel des territoires ruraux ;
 - Encourageant la mixité et la diversité des territoires ;
 - Favorisant la coopération pour réaliser des schémas sous-régionaux d'aménagement ;
 - Optimisant et coordonnant les services aux personnes (administrations, services sociaux,...) et en coordonnant les niveaux territoriaux d'intervention (communes, provinces, Wallonie) ;
- Promouvant une société civile active via notamment l'éducation permanente ;
- Installant des dispositifs de dialogue ville/campagne ;
- Mettant en place des dispositifs de gestion des conflits d'usage et de coexistence.
- L'intégration à la dynamique économique régionale en :
 - Promouvant, à travers les dispositifs de gouvernance territoriale, les principes d'autonomie et de solidarité, dans une logique de contractualisation avec le niveau régional;
 - Définissant de manière fine les potentiels économiques sous-régionaux afin que les priorités de développement, puissent se faire selon des logiques thématiques (pôles, clusters, etc.) en adéquation avec les forces et faiblesses des zones rurales ;
 - Développant l'économie résidentielle² ;
 - Soutenant l'économie sociale de services ;
 - Favorisant les espaces de production alimentaire de proximité (périurbaine) ;
 - Créant des collaborations ville – campagne.

² Economie résidentielle : (<http://fr.wikipedia.org>) économie basée sur la population réellement présente sur un territoire qui peut varier rapidement, et qui à la fois produit et consomme. Elle se distingue de l'analyse économique classique qui est basée sur les lieux de production traditionnels (usines, services, etc.).

Energie

La production d'électricité wallonne actuelle dépend fortement de ressources non renouvelables importées et polluantes telles que le pétrole et l'uranium. Cette consommation d'énergie est croissante (mobilité, secteur tertiaire, TIC, technologies consommatrices,...) et les coûts des combustibles fossiles augmentent au fur et à mesure de leur raréfaction. Mais des initiatives productrices d'énergie renouvelables voient régulièrement le jour (éolien, biométhanisation, bois énergie,...), et laissent entrevoir un potentiel nouveau de valorisation économique des ressources rurales. Les territoires ruraux et leurs habitants ont dès lors l'opportunité de réduire à long terme leur dépendance vis-à-vis de ressources externes et d'avancer vers une plus grande autonomie.

Cette autonomisation nécessite cependant la mise en place d'une stratégie globale. Celle-ci suppose, d'une part un développement raisonné des filières énergétiques durables à l'échelle du territoire, et, d'autre part une utilisation rationnelle et maîtrisée de l'énergie. Ces deux axes de travail requièrent un changement profond des modes de production et de consommation.

Plusieurs aspects doivent être pris en compte :

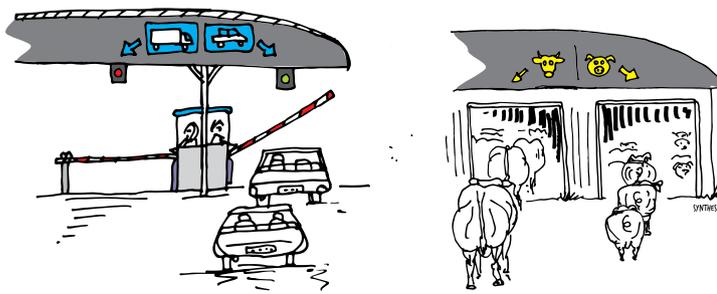
- La question du choix des filières à développer est complexe. Les énergies renouvelables et plus durables, telles que l'éolien, le bois énergie, la biométhanisation, le photovoltaïque constituent de nouvelles sources et modes de production d'énergie susceptibles de répondre efficacement à l'augmentation de la consommation énergétique globale et à l'abandon progressif du nucléaire. Dans ce cadre, la recherche et le développement des compétences scientifiques en matière d'énergie devront être solidement encouragés. Chercheurs et scientifiques travailleront à développer de nouvelles technologies, mesurer leur impact réel et optimiser les différents modes de production. Il conviendra, en particulier, d'accompagner les opérateurs de filière dans la mise en place d'ouvrages qui peuvent avoir un effet direct sur les paysages et le cadre de vie des habitants.
- Parallèlement, une politique d'utilisation rationnelle de l'énergie doit être promue auprès de tous les acteurs du territoire dans le but de changer significativement les modes de consommation

d'énergie. **Au niveau des ménages wallons**, l'action portera sur la maîtrise domestique énergétique, grâce à la fourniture d'un matériel adéquat et performant peu consommateur d'énergie, à des outils de suivi de sa propre consommation et une sensibilisation adéquate. C'est notamment le cas dans le secteur du **logement**, tant en ce qui concerne l'habitat en construction, qu'en ce qui concerne le bâti plus ancien (80% de l'habitat existant), importants énergivores. Le **secteur tertiaire**, gros consommateur, devra en particulier faire l'objet d'une politique active d'économie d'énergie au sens global. Les modes de production alimentaires et industriels doivent également être reconsidérés et intégrer davantage d'éléments recyclés dans leurs processus de fabrication. L'innovation technologique et organisationnelle soutiendra cette nécessaire évolution.

- L'autonomisation énergétique et l'utilisation rationnelle de l'énergie seront également favorisées par l'implantation d'un nombre croissant de petites unités de productions décentralisées (photovoltaïque individuel, éolien), la promotion des circuits courts peu consommateurs d'énergie, les modes de transports collectifs, ainsi que les initiatives citoyennes de production énergétique locale, dont on observe déjà quelques exemples en Wallonie (éolien notamment). L'éparpillement géographique des unités de production qui en résulte devra être accompagné d'une modernisation des réseaux de distribution pour mieux coordonner consommation et production (réseaux intelligents), et relier/combiner les différentes sources d'énergie disponibles.
- Finalement, une meilleure gestion énergétique du territoire se traduira aussi par une meilleure maîtrise des externalités négatives (pollutions, bruits, dégradation de l'environnement, épuisement du sol et du sous-sol, etc.) liées à la production énergétique. Une véritable politique devra être mise en place, passant par des processus de labellisation, de certification, l'instauration de normes de qualité ou encore de mécanismes de taxes appliqués directement à l'acteur réellement responsable.

Conclusion

PEAGES D'AUTOROUTE & FERMES INDUSTRIELLES DEVIENDRONT RÉALITÉ !



Mobilité

Une série de facteurs externes (congestion du trafic, augmentation du coût de la mobilité – énergie, matières premières, innovations technologiques) influencent nos habitudes de mobilité. C'est pourquoi à ce niveau qu'il est important d'accompagner le changement : faire évoluer l'utilisation des voitures individuelles vers un mode collectif, mettre en place des mesures d'aménagement du territoire (densification des zones d'habitat et renforcement des liens habitat – services, localisation des lieux de travail), développer une offre alternative et intermodale via les modes doux et transports en commun. L'accompagnement peut se faire à travers incitants et contraintes selon trois niveaux : premièrement, une action sur les comportements individuels ; deuxièmement la mise en place d'une politique favorisant le recours à des modes de transports doux et/ou collectifs et enfin, la promotion des avantages de l'intermodalité¹.

L'impact environnemental du transport de personnes et de biens est une préoccupation internationale forte. Des objectifs de réduction ont été adoptés par l'Union Européenne, les Etats membres et la Wallonie. En conséquence, il s'agit de les atteindre ou même de les dépasser, tout en veillant à maintenir les services accessibles. De la créativité sera nécessaire pour valoriser des technologies avancées et s'organiser différemment. On évoque ici notamment le ferroutage et une meilleure valorisation des voies d'eau, mais aussi le télétravail, le développement des réseaux numériques et celui des espaces de coworking,... Autant de solutions favorables au milieu rural qui

¹ Combinaison de plusieurs modes de transport au cours d'un même déplacement.

passeront par un remaniement approfondi des systèmes de mobilité entre domicile et travail, ville et campagne.

Agriculture

En Wallonie, la superficie agricole utile est en constante diminution. Celle-ci a été réduite de plus de 10.000 hectares entre 2001 et 2009. Cet état de fait se rencontre essentiellement à proximité des principaux axes de communication et est dû à une pression foncière importante.

Les terres agricoles sont des lieux essentiels de production. Aujourd'hui, une partie d'entre elles perdent les éléments qui en font un milieu naturel ou semi-naturel (biodiversité, humus, cycles naturels du carbone, de l'oxygène et de l'eau,...). On parle d'artificialisation. Lutter contre ce processus, préserver les terres agricoles de l'urbanisation passe d'abord par la mise en place d'outils d'aménagement du territoire contraignants. Cela suppose aussi de réduire la pression et la spéculation foncière via une maîtrise publique des modes d'utilisation et une gestion concertée entre acteurs (bassin de ressources) selon l'échelle territoriale concernée. Une autre piste d'intervention possible est de viser une plus grande mixité agricole, en adéquation avec le potentiel productif du terroir.

La promotion et l'accompagnement, par les pouvoirs publics et la recherche, d'une agriculture durable, favorisant l'autonomie et la rentabilité des exploitations, individuellement et collectivement, doit s'accompagner de la mise en place de dispositifs de conciliation, régulation, gestion des tensions entre acteurs de la filière agricole, l'industrie agro-alimentaire et la grande distribution.

Les systèmes de productions et les pratiques agricoles doivent être adaptés afin de préserver et améliorer la résilience² des systèmes agricoles (conservation des eaux, des sols et de la biodiversité).

Hormis la stricte production alimentaire, les agriculteurs fournissent un ensemble de services à la société. On les appelle services éco-systémiques (SES) et ils touchent pratiquement à l'environnement, la gestion des paysages et du patrimoine rural, la production d'énergie grâce aux sous-produits agricoles, la reconversion de déchets organiques domestiques en fertilisants, le maintien d'activités économiques au sein des villages,... Ces services et la promotion d'un

² Résilience : capacité d'un organisme, un milieu ou une structure à s'adapter à un environnement changeant.

fonctionnement en circuit « fermé » qui valorise toutes les ressources, y compris les déchets et sous-produits, pour augmenter l'autarcie énergétique, alimentaire,... d'une exploitation, d'un hameau, d'un village, voire d'un territoire méritent d'être reconnus à part entière et soutenus, également dans leurs aspects innovants.

L'agriculture relocalisée et les circuits courts sont sources de développement économique et créateurs d'emplois locaux. Maintenir une agriculture de proximité s'accompagne d'un soutien à la transmission des fermes et l'installation des jeunes, en ce compris l'ouverture à des candidats non issus du monde agricole. La diversification, la transformation et la commercialisation des produits locaux sont des activités génératrices d'emploi à haute valeur ajoutée, à condition que soient soutenus les producteurs, et notamment ceux qui mettent en place des systèmes de mutualisation de main-d'œuvre, de commercialisation vers des bassins de clientèle proches (échelon local) et collectifs tels que les cuisines de collectivités, groupements d'achat,...

Des partenariats originaux devront être encouragés. Parmi ceux-ci, on peut pointer :

- le triangle *producteurs – consommateurs – chercheurs* et les dimensions que cela recouvre comme l'interdisciplinarité dans le monde de la recherche, les dispositifs collaboratifs et participatifs ;
- les organisations collectives autour de la production, transformation et commercialisation des produits agricoles ;
- les initiatives visant à rapprocher les consommateurs des villes et les producteurs pour une production encore plus concertée et à promouvoir l'agriculture périurbaine, voire urbaine.



Il conviendra enfin de promouvoir une agriculture fournissant une alimentation saine, de qualité (en matière de santé publique, d'environnement, de qualités organoleptiques), équilibrée, à destination des différentes catégories de consommateurs et s'inscrivant dans une dynamique de souveraineté alimentaire.

Economie et emploi

Le développement d'un tissu économique équilibré des territoires ruraux suppose le passage à une approche « économie résidentielle ». Une telle approche permet une meilleure articulation entre la *base productive* (revenus du travail dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services exportant hors du territoire) et la *base résidentielle* (revenus des actifs résidant sur le territoire mais travaillant en dehors, pensions, dépenses touristiques,...). Mettre le doigt sur les articulations fortes permet de stimuler des activités produisant des biens et des services vendus localement, favorise l'emploi local, des revenus satisfaisants pour tous et augmente le bien-être de la population (services de proximité, prise en compte des seniors,...).

Dans ce cadre, la compétitivité locale des territoires et leur attractivité (régionale, nationale, européenne ou mondiale) pour les entreprises détermineront la base productive alors que la base résidentielle va plutôt dépendre de l'attractivité résidentielle et touristique (mobilité, culture, services, loisirs,...) et de la dynamique locale présente. Les bases publiques (salaires publics) et sociales (prestations sociales et chômage) ne sont évidemment pas à négliger dans l'établissement d'un équilibre économique stable en lien avec les enjeux du territoire.

Que devront prendre en compte les territoires ruraux qui veulent améliorer la compétitivité locale ?

Tout d'abord, dans une optique de développement et de pérennisation des entreprises et de l'emploi local, les **formes collectives d'entrepreneuriat** et le regroupement de nouvelles activités en site propre (coopération interentreprises, clusters,...) apparaissent essentiels. Ils apportent une meilleure résistance aux chocs économiques et aux changements de conjoncture, une réponse aux enjeux actuels de la transmission d'entreprise, de maintien des emplois, de pérennisation voire complémentarité des compétences, de diminution de la concurrence pour favoriser la collaboration,... En particulier, les groupements d'employeurs, permettant de mutualiser la main d'œuvre entre plusieurs entreprises ou exploitations agricoles, sont une réponse forte aux manques actuels de main d'œuvre en milieu rural, à la difficulté qu'ont les employeurs des petites entreprises de rémunérer un employé à plein temps, au besoin en main d'œuvre

Conclusion

dans les périodes surchargées,...

Ensuite, le développement de filières industrielles (chimie verte, etc.) et productives, le développement d'une agriculture multifonctionnelle, dans un esprit de promotion d'activités économiques respectueuses de l'environnement et de valorisation des services éco-systémiques des entreprises/exploitations agricoles assurent une marge de manœuvre permettant de renforcer et de stabiliser l'économie locale. A cela s'ajoutera le développement d'un tourisme et de loisirs de proximité renforçant l'attractivité du territoire et le bien-être de ses habitants.

Les **retombées** positives du développement d'une économie locale pour la population d'un territoire sont importantes. La capacité de mobilisation des acteurs au niveau local et le maintien des services de proximité participeront également au maintien de l'attractivité du territoire, du bien-être de sa population et induira de la création d'emploi (de services principalement). Le soutien à l'**économie sociale de services** en milieu rural, liés à l'énergie, la mobilité, l'économie résidentielle, aux évolutions démographiques (vieillesse), aux soins de santé est donc nécessaire. Des initiatives de systèmes solidaires tels que des systèmes d'échanges locaux, les monnaies locales, la mobilisation de l'épargne locale aux services des projets de développement (crowdfunding , etc.), les transports collectifs, potagers collectifs et partage d'aliments, partage de savoirs, repair café, etc., constituent des exemples intéressants de pratiques à promouvoir. Des services spécifiques aux personnes âgées, des espaces intergénérationnels et un soutien aux personnes à faibles revenus sont également des éléments à considérer.

Le développement d'une économie locale doit également viser l'adéquation entre les compétences des personnes vivant sur le territoire et l'activité économique et l'emploi qui y sont présents afin de limiter la délocalisation des travailleurs. Dans ce cadre, les systèmes d'éducation et centres de formation devraient être en capacité d'offrir des formations qui répondent exactement aux besoins d'un territoire. Ces besoins, nombreux et diversifiés sur les territoires ruraux, laissent entrevoir cette opportunité : favoriser la polyvalence plutôt que la spécialisation des compétences. C'est donc toute une réforme en profondeur du système de la formation qui doit être opérée.

L'espace rural connaît depuis plusieurs décennies de profondes mutations paysagères et structurelles et la différenciation entre espace rural et espace urbain s'estompe de plus en plus. Il est aujourd'hui un territoire économique à part entière où se côtoient une diversité importante d'activités économiques (agricole, forestière, touristique, loisirs, culturelle, résidentielle, écologique,....). De plus en plus de services et équipements de base sont présents en milieu rural tant au profit des habitants ruraux que des résidents urbains. Loin de l'opposition entre espace urbain et rural connue jadis, c'est donc une véritable relation économique, complémentaire et coordonnée sur un territoire, qu'il faut tisser entre les villes et les campagnes.

VA FALLOIR BIEN (HOISIR SA ZONE !

JE PRENDS (ELLE DE DROITE,
TOI (ELLE DE GAUCHE !

J'AI L'IMPRESSION QUE
JE ME FAIS AVOIR...



SYNTHESE DE

Population/habitat

La croissance démographique attendue aura un impact conséquent sur les zones rurales (risque de péri-urbanisation étendue), sur la demande en logements et services à la population. Ajoutons à cela les défis énergétique et climatique qui nécessiteront des modes d'habitat, de déplacement et de vie plus économes. Et enfin, une utilisation parcimonieuse du territoire est à envisager pour accueillir population et activités nouvelles (relocalisation), en préservant la biodiversité et les espaces naturels et agricoles.

La conjonction de ces défis induit une organisation territoriale, qui permette la densification de l'habitat et une gestion active des bénéfices escomptés (proximité, économies d'échelle, etc.) du renforcement de centralités, à travers l'aménagement d'espaces et de services communs au service de la convivialité et de la sécurité, et enfin des solutions urbanistiques qui respectent des critères de durabilité et sont indissociables des moyens de déplacement requis.

Au vu du risque d'une ségrégation sociale entre communes, il conviendra d'encourager une politique sociale pro-active qui favorise la mixité sociale et générationnelle, avec des formes d'habitat répondant à l'évolution démographique (vieillesse, taille et revenus des ménages). Le développement d'un parc locatif suffisant en milieu rural et la maîtrise foncière constituent des moyens possibles. Il conviendrait également de promouvoir une politique incitante en matière de vieillissement actif³.

Outre la construction et la rénovation de l'habitat selon une logique d'utilisation rationnelle de l'énergie et de faible impact environnemental, l'effort devra également se porter sur le parc existant, par la mise en œuvre d'une politique de formation et d'éducation permanente volontariste, pour encourager une faible consommation énergétique et l'éducation au lien entre local et global.

Pour éviter des concurrences dommageables et une perte de maîtrise, le renforcement des relations ville/campagne notamment en matière de gestion des flux migratoires ou d'implantations d'activités économiques devra s'envisager au niveau supra-local (bassins de vie).

³ Fait d'aider les personnes âgées à rester aussi longtemps que possible les acteurs de leur propre vie, à contribuer à l'économie et à la société dans la mesure du possible.

Nature et biodiversité

L'érosion de la biodiversité doit être maîtrisée afin de prévenir des risques de rupture d'équilibres biologiques préjudiciables à l'ensemble de la société (risque de disparition des insectes pollinisateurs et auxiliaires de culture par exemple). La nature « ordinaire » doit faire l'objet d'une gestion dynamique concertée. La nature « extraordinaire » doit, elle, faire l'objet d'une politique proactive de gestion, notamment des espaces publics dédiés à la biodiversité et aux ressources naturelles.

Les terres agricoles et les forêts doivent être protégées de l'urbanisation. Les pratiques préservant la ressource (cf. agriculture), restaurant et créant des habitats, renforçant le maillage écologique doivent être privilégiées. A ce titre, il conviendrait de mettre en place une stratégie claire de restructuration du réseau écologique qui permette un développement harmonieux des pratiques agricoles et sylvicoles en lien avec l'amélioration de la biodiversité.

Les paysages doivent faire l'objet d'une gestion dynamique tenant compte de l'existant et du potentiel (zones d'intérêt paysager, restauration, protection, ...). La gestion des écosystèmes doit s'effectuer à l'échelle du terroir et de ses paysages.

Afin de concilier les impératifs de valorisation sociale et économique des ressources naturelles, il conviendra de sensibiliser et diffuser le concept de services écosystémiques et le mettre en œuvre de manière opérationnelle (rémunération des agriculteurs chargés de la protection des nappes phréatiques, etc.).

LES RÉSERVES NATURELLES HOTSPOT



Annexe : Sous-système «Énergie»

1. La production / distribution d'énergie : quels enjeux pour les régions rurales ?

Jusqu'à aujourd'hui les zones rurales en général et en particulier en Wallonie sont peu concernées par la production et la distribution d'énergie. Les choix opérés dans les années 70 ont conduit à une concentration de la production d'électricité dans quelques grands sites industriels (spécialement nucléaires) et par ailleurs la distribution de l'électricité couvre tout le territoire. Les premières années du troisième millénaire ont cependant vu apparaître quelques changements avec le développement du photovoltaïque résidentiel et surtout de l'éolien. On note aussi des initiatives diverses mais encore marginales de production électrique par biométhanisation ou à partir de chaudières bois (notamment dans des projets collectifs).

Ces différentes évolutions commencent à affecter le milieu rural dont le potentiel de production énergétique tend à être reconnu, ce qui redonne une valeur économique certaine à certains espaces ([enjeu 1 économie/emploi](#)) mais aussi parce que certains de ces développements ne sont pas sans impacts sur le paysage et le cadre de vie ([enjeu 2](#)).

D'autre part, ces productions dispersées par nature sur le territoire posent aux distributeurs des problèmes de gestion des réseaux avec une production qui est parfois mal répartie dans le temps et dans l'espace. Il semble que la modernisation des réseaux de distribution soit nécessaire pour assurer une sécurité d'approvisionnement des ménages et une stabilité des réseaux. La question se pose dans les années 2015-2020 de savoir s'il faut investir dans cette modernisation alors que la Belgique est en pleine reconversion énergétique avec le démantèlement des centrales nucléaires.

La question qui agite le monde politique est celle de la politique énergétique : quelles productions développer ([enjeu 3](#)) ? L'Etat doit-il (re)devenir un acteur central de la politique énergétique ou laisse-t-on le marché (dominé par de grands groupes industriels) gérer un marché européen qui tend à s'unifier ?

2. Variables externes

Le contexte économique international a déjà été évoqué dans d'autres scénarios. Nous sommes depuis les années 10 dans une période de faible croissance économique et l'économie européenne souffre toujours de la période de désindustrialisation qui a marqué la première décennie. Plus grand monde ne croit à un retour à une forte croissance et la question dominante reste de s'adapter à une mondialisation qui a fait de la Chine, de l'Inde et de l'Amérique Latine (emmenée par le Brésil) les grandes puissances économiques.

Suite à la lutte qui a été bien (tardivement) entamée contre le changement climatique, l'énergie est devenue chère et les énergies renouvelables se sont franchement développées pour devenir la deuxième source d'énergie primaire.

Nous sommes donc dans un contexte où la demande d'énergie reste forte mais où la production s'est orientée résolument vers le renouvelable. L'éolien (notamment off shore) a permis cette transition dans les années 2015-2025 mais il ne suffit plus à satisfaire une demande qui a continué à croître dans le secteur des services (le tertiaire, les TIC, la climatisation,...) et dans le secteur des transports où l'électricité a pris toute sa place pour remplacer le pétrole.

En 2030, il reste donc une forte tension sur les marchés de l'énergie : comment les régions rurales peuvent-elles avoir été configurées par ce secteur ?

3. Variables internes : les modèles de gestion de la production énergétique

Variable 1 - Tolérance au risque industriel/technologique

Cette variable explicite le degré auquel les populations peuvent accepter de nouveaux risques et paris technologiques pour assurer leur bien-être et les promesses d'une nouvelle croissance. Cette acceptabilité conditionne bien sûr le développement, à partir des années 2020, de nouveaux schémas de production et distribution d'énergie principalement électrique.

Hypothèse 1.

L'expérience du nucléaire se conjugue avec les premières fortes manifestations du changement climatique (pour susciter un rejet de tous les grands programmes dits de ré-industrialisation de l'Europe dans le domaine énergétique). En effet, le démantèlement des centrales a provoqué de nombreux accidents, heureusement limités à des échelles locales. Le changement climatique a provoqué des crises agricoles, notamment suite à des sécheresses prolongées plusieurs années consécutives. En ville, la climatisation se généralise ce qui exige une production accrue.

Hypothèse 2.

Tchernobyl et Fukushima sont oubliés par les générations actuelles; par contre des crises (black-out électriques répétés) rendent les populations très sensibles à leur sécurité d'approvisionnement. La faible croissance, le chômage endémique rendent aussi très attrayants tous les projets industriels qui garantiraient à la fois des emplois et une énergie bien disponible partout et tout le temps.

Variable 2 - Politique publique de production énergétique

Dans une Europe où les régions ont pris une place importante, la question de la politique énergétique se pose principalement à cette échelle, fonctionnement de l'Europe ne permettant pas une politique énergétique commune.

Par contre, l'Europe soutient les régions qui prennent des initiatives de conduite d'une politique énergétique; dans les autres régions, ce sont des grands groupes industriels qui dominent le marché. Mais la production d'énergies renouvelables a limité leur pouvoir oligopolistique et la Wallonie a une certaine capacité à intervenir.

Hypothèse 1.

Une politique publique volontariste dans la production

Dans cette hypothèse, la Wallonie a pris en main le secteur de l'énergie au sein du schéma confédéral qui s'est imposé en 2019. Elle a pu bénéficier d'un accord financièrement intéressant avec la Flandre, et l'Europe lui accorde un soutien spécial aux investissements productifs.

La Région mise alors sur ses atouts pour développer une production d'énergie autonome. Elle intervient dans la constitution de partenariats avec des acteurs privés régionaux (elle évite les grands groupes industriels) mais elle se trouve devant des choix cruciaux : faut-il investir dans des grands projets ou miser sur des productions décentralisées ?

Hypothèse 2.

Une politique libérale qui laisse aux acteurs privés l'initiative

Dans cette hypothèse, la Wallonie, devenue pratiquement indépendante depuis l'accord de confédéralisation (2019), dispose de peu de moyens financiers; elle se juge incapable d'assurer son autonomie énergétique et elle s'offre à des grands groupes industriels pour gérer sa production et sa distribution. Ces groupes industriels sont intéressés aux marchés de la consommation mais aussi au potentiel de production qu'ils entrevoient dans ce territoire. Ils développent toute une série de projets de dimension significative en même temps qu'ils s'attaquent à la modernisation des réseaux électriques.

Variable 3 - Des politiques d'utilisation rationnelle de l'énergie (URE)

Quelles que soient les hypothèses ci-dessus, il est possible dans tous les cas que les pouvoirs publics développent des politiques d'URE: car dans tous les cas, celles-ci assurent une moindre dépendance énergétique, des coûts réduits pour les ménages et pour les entreprises. Elles créent de l'emploi relativement peu délocalisable si on cible bien les mesures (par exemple l'isolation des logements plutôt qu'une domotique raffinée). Nous envisagerons donc cette variable comme pouvant contribuer plus ou moins à tel ou tel scénario, voire comme capable de « colorer » certains scénarios.

Annexe : Sous-système «Energie»

Variables	S1	S2	S3	S4
Nom du scénario	SUEZ	WANZE	FRAGMENTATION	MALEMPRE
Tolérance au risque technologique	Forte	Forte	Faible	Faible
Politique d'organisation de la production	Libérale	Volontariste	Libérale	Volontariste
	Maîtrise par des grands groupes industriels	Développement du renouvelable	Les grands groupes industriels dominant.	Energie décentralisée
	Grands projets éoliens, barrages pour stocker, agrocarburants deuxième génération, retour partiel au nucléaire, exploitation du gaz de schiste. Réseaux modernisés dans certaines sous-régions (selon demandes solvables).	Projets éoliens multiples Barrages pour stocker Agrocarburants Et autres sources telles que le bois, la méthanisation.	Petits projets indépendants, peu coordonnés. Réseaux en état souvent critiques (besoin de modernisation).	Nombreux petits projets coordonnés à l'échelle sous-régionale. Quelques grand projets bien négociés localement. Modernisation progressive des réseaux (smart grid).
	Les prix augmentent mais modérément.	Les prix augmentent.	Prix élevés pour les consommateurs Dualisation sociale et spatiale	Prix très élevés.
	Importations très utilisées	Peu d'importation.	Importantes importations.	Peu d'importation.
Politique d'URE		Utilisée pour diminuer les tensions entre offre et demande.	L'URE se développe pour les plus aisés.	L'URE joue un rôle crucial pour modérer les impacts des prix.
IMPACTS sur rural	L'espace rural est restructurés par quelques grands projets (usines, barrages,...).	Fortes restructurations de l'espace. L'espace rural devient producteur d'énergie, notamment en agriculture et foresterie.	Nombreux conflits entre projets énergétiques et cadre de vie. Dualisation sociale vu les prix élevés et spatiale (régions solvables).	Important travail de médiation entre producteurs, consommateurs et riverains. Réseaux locaux et initiatives citoyennes. Politique sociale de consommation et d'URE.

Les scénarios

1. Le scénario SUEZ

Le démantèlement des anciennes centrales nucléaires est combiné dans les années 20 avec la confédéralisation du pays : la Wallonie dispose de peu de moyens financiers et elle ne choisit pas d'investir dans le secteur de l'énergie. Elle laisse le marché s'ouvrir encore plus aux grands groupes industriels qui lui proposent des grands projets: nouvelle usine nucléaire, usines de transformation pour agrocarburants de seconde génération (avec des productions agro-forestières), construction de deux ou trois barrages (Lesse, Ourthe) pour faire du stockage, grands parcs éoliens en Ardenne et sur le plateau hesbignon.

La grande tolérance des populations est stimulée par des menaces de black-out et par des constats de changement climatique qui rendent « normale » la climatisation dans les villes. Des exploitations de gaz de schiste existent en Ardenne de même que quelques mines de charbon remises en service avec des techniques de gazéification souterraine.

Les prix restent relativement modérés car les grands distributeurs jouent aussi fortement sur des échanges avec les régions voisines – où les mêmes groupes industriels dominent le marché.

Le milieu rural est tout de même affecté par ces développements qui font de beaucoup de régions rurales des régions productrices d'énergie. Certaines entreprises agricoles et forestières se sont reconverties pour satisfaire la demande de combustibles renouvelables. Cela crée relativement peu d'emplois mais rassure les consommateurs.

2. Le scénario WANZE

Comme dans le scénario précédent, les populations sont plus sensibles à leur consommation et à la disponibilité de l'énergie qu'aux risques et bouleversements écologiques. Mais la Wallonie ayant bien négocié son autonomie confédérale voit dans le secteur de l'énergie un axe de développement possible tant pour devenir plus autonome que pour développer l'emploi. Elle conduit donc une politique de partenariats avec des acteurs privés, mais plutôt des acteurs régionaux que des grands groupes industriels.

Elle a refusé une nouvelle installation nucléaire pour éviter de dépendre d'un groupe industriel monopolistique.

Elle favorise le développement énergétique dans plusieurs directions: l'éolien se développe de manière assez anarchique par la multiplication de petits projets. Des petits barrages se multiplient pour valoriser l'hydraulique rurale (les petits cours d'eau). Le photovoltaïque est un peu limité par la capacité des réseaux de distribution. Les agrocarburants voient se développer de véritables filières régionales.

Le milieu rural est très affecté par tous ces équipements de production.

Les prix sont assez élevés et fluctuants dans le temps car certains projets industriels échouent. Des politiques d'URE sont développées pour diminuer les tensions sur les prix mais elles s'adressent plutôt aux gros consommateurs. D'où une certaine dualisation au niveau des consommateurs.

3. Le scénario FRAGMENTATION

Dans ce scénario, le risque technologique et la préoccupation pour le cadre de vie ont pris une grande importance. Le démantèlement des centrales nucléaires s'est accompagné de beaucoup d'accidents, heureusement localisés. Le changement climatique est désormais bien visible avec plusieurs saisons agricoles catastrophiques dans les années 20 au point que la filière agro-carburant perd sa signification.

Les populations locales se méfient de tous les grands projets industriels portés par des grands groupes européens. Les projets de barrages se sont heurtés à des manifestations violentes et les promoteurs ont renoncé. Dans ce scénario, se combinent, non sans difficulté, la résistance des populations aux risques industriels et le volontarisme régional en matière de production énergétique. C'est une histoire longue et parsemée de conflits. En effet, il a fallu développer une politique de production décentralisée d'énergie (éolien, méthanisation, filière bois, agroforesterie, cogénération, etc. avec des impacts sur les autres usages des espaces ruraux et interaction entre filières), combiné avec quelques grands équipements (centrales gaz) pour sécuriser le réseau. Dans tous les cas il a fallu négocier durement avec des populations locales, mais le modèle des partenariats public/privé/associatif s'est imposé dans bon nombre de cas.

Annexe : Sous-système «Energie»

4. Scénario MALEMPRE

Ce scénario voit le développement de la production décentralisée comme un axe fort de la politique régionale. Dans les zones du sillon industriel, on a développé la géothermie et la production propre de gaz à partir du charbon. Mais ces projets peinent à satisfaire la demande et les zones rurales se sont dotées de leur propre programme de production. Il y a donc un important développement de l'éolien, de la filière bois-énergie. La biométhanisation sur base de l'avance prise par l'AIVE recycle l'ensemble des déchets organiques de la Région et de Bruxelles.

L'énergie est devenue un axe du développement local et de la vie associative rurale.

Cette politique de développement ne s'est pas faite sans mal : un important travail de médiation entre entrepreneurs énergétiques et populations locales a été assuré par des associations, et par la promotion des coopératives, des partenariats citoyens/communes/entreprises.

Un gros effort de modernisation des réseaux pour mieux coordonner consommation et production et pour relier différentes sources d'énergie a été fait. Beaucoup de productions ne sont pas optimisées encore. Il en résulte des coûts élevés de l'énergie électrique.

Seule une politique sociale d'URE a permis de rendre supportables ces prix élevés par les consommateurs. La solidarité énergétique fait désormais partie des droits socio-économiques, à travers des formules complexes d'aide à la consommation et/ou à l'investissement



Ce Carnet du Réseau spécial “Les territoires ruraux wallons en 2040” est imprimé en 500 exemplaires distribués gratuitement aux acteurs du monde rural en Wallonie et en Europe.

Membres du RwDR ayant participé aux travaux du groupe de travail «Prospective» :

Jean-François Aerts (SPW - DGO6) , Corinne Billouez (FRW), Daniel Burnotte (Cellule d'Animation du RwDR), Francis Collard (Fédération des Gîtes de Wallonie), Laurence de Callatj (IEW), Benoît Delaite (Cellule d'Animation du RwDR), Xavier Delmon (Cellule d'Animation du RwDR), Lionel Delvaux (IEW), Dominique Ensch (SPW - DGO3), Sylvie Eyben (NTF), Evelyne Flore (SPW - DGO3), Emilie Goffin (Plus Beaux Villages de Wallonie), Lorraine Guillaume (Cellule d'Animation du RwDR), Isabelle Jaumotte (FWA), Marie Langhendries (GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne), Marie Legast (GAL Pays des Condruses), Donatien Liesse (GAL Haute Sûre Forêt d'Anlier), Jérôme Mabille (GAL Haute-Meuse), Benedicte Mengeot (GAL Transvert), Marc Mormont (SEED, ULg), Christian Mulders (SPW - DGO3), Nicolas Nederlandt (Fédération des Parcs naturels), Samuel Saelens (UWE), Séverine Van Waeyenberge (FWA), Daniel Wathelet (Cellule d'Animation du RwDR).

Les personnes-ressources suivantes ont mis leur expertise au service du groupe de travail:

- Marc Mormont, SEED, ULg
- Francis Aubert, INRA, France
- Thierry Eggerickx, IACS/DEMO, Centre de recherche en Démographie et Sociétés, UCL
- Yves Hanin, CREAT, UCL
- Nadia Neven, SRWT
- Thomas Dogot, Gbx AgroBioTech, ULg
- Patrick Verté, SPW-DEMNA
- Didier Stilmant, CRA-W
- Cécile Brulard, Gbx AgroBioTech, ULg
- Julien Hoyaux, Agence Air-Climat
- Olgan Durieux, ORES

Mise en page : Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Editeur responsable : Daniel Burnotte

Information et contact :

Cellule d'Animation du Réseau wallon de Développement rural

Rue de Liège, 83

4357 Limont - Belgium

Tel/fax : +32 19 54 60 51

E-mail : info@reseau-pwdr.be

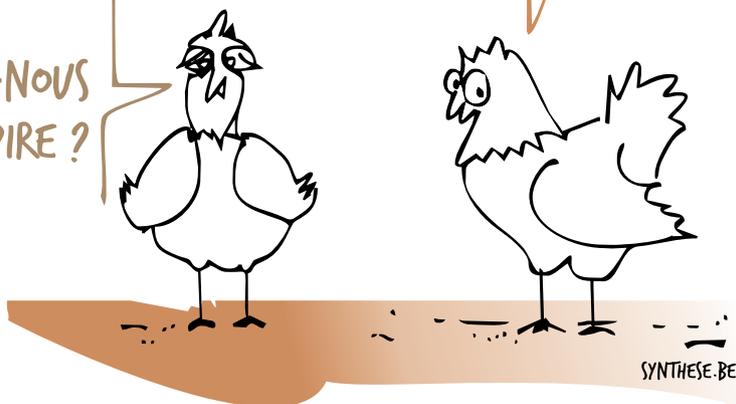
Mais aussi : www.reseau-pwdr.be

RENDEZ-VOUS EN 2040 !

JE ME DEMANDE BIEN
COMMENT SERONT NOS
CAMPAGNES EN 2040 ?

DEVONS-NOUS
CRAINdre LE PIRE ?

NOUS, ON NE LE VERRA PAS...
MAIS BIEN LES POUSSINS DE NOS POUSSINS
DE NOS POUSSINS DE NOS POUSSINS...



Avec
le soutien de la



Wallonie



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.